

International Standard Book Number System

Manuel d'utilisation de l'ISBN

Édition internationale

Cinquième édition

Première édition pour la traduction française – janvier 2007

Agence Internationale de l'ISBN
Berlin 2005

La présente version du Manuel d'utilisation des ISBN est disponible sur le site Web de
l'Agence Internationale de l'ISBN :
<http://www.isbn-international.org>

ISBN 3-88053-113-7

© 2005 Agence Internationale de l'ISBN

© 2007 Cercle de la Librairie pour la traduction française
Staatsbibliothek zu Berlin – Preussischer Kulturbesitz.

Cinquième édition

Permission est donnée pour la reproduction de tout ou partie de cette brochure, sous réserve de l'identification du détenteur du copyright et de l'envoi de deux exemplaires justificatifs à l'Agence Internationale de l'ISBN.

Sommaire

Préface à la cinquième édition.....	5
1. Historique	6
2. Avantages de l'ISBN.....	7
3. Fonction et domaine d'application de l'ISBN	7
4. Structure de l'ISBN	9
4.1 Préfixe.....	9
4.2 Numéro d'identification du groupe	10
4.3 Numéro d'identification de l'éditeur	10
4.4 Numéro d'identification du titre.....	10
4.5 Chiffre de contrôle.....	10
4.6 Distribution des séquences	11
5. Application de l'ISBN	16
5.1 Généralités.....	16
5.2 Publications modifiées	16
5.3 Réimpressions en fac-similé	16
5.4 Livres produits sur différents supports et dans différents formats	16
5.5 Publications à feuillets mobiles	16
5.6 Ouvrages en plusieurs volumes	16
5.7 Liste des ouvrages au catalogue (nouveautés et fonds).....	17
5.8 Ouvrages en collaboration	17
5.9 Livres vendus ou distribués par des agents	17
5.10 Rachat d'un éditeur par un autre.....	17
5.11 Acquisition du stock complet et des droits d'édition	17
5.12 Éditeurs ayant plus d'un lieu d'édition	18
5.13 Répertoire des numéros ISBN et métadonnées correspondantes	18
5.14 Un ISBN ne peut jamais être réutilisé	19
6. L'ISBN, les publications électroniques et les logiciels éducatifs	19
6.1 L'ISBN et les publications électroniques	19
6.2 L'ISBN et les logiciels.....	20
6.3 Principes d'attribution des numéros ISBN aux publications électroniques et aux logiciels	20
7. L'ISBN et les ouvrages imprimés à la demande	20
8. Emplacement et affichage du numéro ISBN sur les ouvrages.....	21
8.1 Généralités.....	21
8.2 L'ISBN sous forme de code à barres	22
8.3 Code supplémentaire de cinq chiffres	23

8.4 Fourniture des codes à barres ISBN EAN.UCC — instructions pour les fournisseurs de films	23
8.5 Algorithme permettant de générer l'ISBN et l'EAN.UCC	24
9. Administration du système ISBN	24
9.1 Généralités.....	24
9.2 Administration internationale.....	24
9.3 Agences nationales.....	25
9.4 Administration au niveau de l'éditeur	25
10. Les éditeurs qui ne souhaitent pas gérer la numérotation de leurs titres.....	26
11. Utilisations pratiques de l'ISBN.....	26
12. ISBN et EAN	28
13. ISBN et autres identifiants	28
13.1 DOI.....	28
13.2 GTIN	29
13.3 Identifiants Internet : URN	30
13.4 ISAN et V-ISAN.....	31
13.5 ISMN	32
13.6 ISRC	33
13.7 ISSN.....	33
13.8 ISTC.....	34
13.9 ISWC.....	35
14. ONIX.....	35
15. Publications	36
Foire aux questions sur le nouveau système ISBN	36
Extraits du Guide d'implémentation des ISBN à 13 chiffres	41
Guide International pour le Développement des systèmes	47

Préface à la cinquième édition

L'ISBN (International Standard Book Number) a connu un succès remarquable dès son entrée en vigueur en 1968, sous le nom de « SBN » (Standard Book Number) au Royaume-Uni. En un an à peine, le SBN devenait l'ISBN, comptant non plus neuf mais dix chiffres. Lors de sa ratification par l'ISO en tant que norme internationale 2108 en 1970, la coordination internationale du système ISBN avait été confiée à l'Agence Internationale ISBN de Berlin, une unité au sein de la bibliothèque nationale de Berlin. Actuellement, 166 pays sont membres du système ISBN.

Le succès de l'ISBN, associé au développement et à la popularité croissante des publications électroniques, a suscité quelques préoccupations quant à la capacité globale du système ISBN actuel, limitée par son ancien format à 10 chiffres. Il a donc été décidé de réviser la norme, en utilisant la version EAN Bookland du numéro pour en faire le nouvel identifiant à 13 chiffres et garantir ainsi sa capacité pour de nombreuses années. Plusieurs solutions avaient été envisagées, mais le passage à l'ISBN à 13 chiffres a été jugée la plus simple, le secteur étant déjà relativement familiarisé avec cette version code à barres de l'ISBN.

De surcroît, EAN.UCC, l'autorité de tutelle internationale des codes à barres, s'est déclarée prête à fournir des préfixes EAN supplémentaires à trois chiffres pour garantir la capacité future du système.

Ce processus de révision a également donné l'occasion d'examiner et de redéfinir le champ d'application des publications susceptibles d'être identifiées par un numéro ISBN. La nouvelle norme comprend des chapitres sur les publications, voire les articles (s'ils sont mis à disposition séparément) qui sont éligibles. Le présent manuel comprend un chapitre « Foire aux Questions » conséquent, afin d'aider les utilisateurs à appliquer correctement le système de numérotation et les conseiller sur la mise en œuvre de l'ISBN à treize chiffres. Une rubrique spécialement destinée aux utilisateurs ONIX précise les métadonnées associées à l'ISBN. En outre, afin de disposer à l'avenir de fondations solides, l'ISBN s'est doté d'une structure de gouvernance plus formelle, celle d'une organisation internationale constituée d'adhérents et financée par les cotisations de ses agences locales. Vous trouverez plus de détails sur le nouveau mode de gouvernance dans d'autres documents consacrés au sujet.

Le *Manuel d'utilisation des ISBN* est le commentaire officiel du texte de la norme ISO ; il traduit ses dispositions générales en directives concrètes et les accompagne d'exemples illustratifs. Ce manuel est publié concomitamment à la sortie de la nouvelle norme ISO, afin d'aider les agences et les éditeurs pendant la période de transition jusqu'au 1^{er} janvier 2007 et d'établir les bonnes pratiques ISBN concernant le nouveau champ d'application et les nouveaux principes d'attribution. Plus particulièrement, les informations plus détaillées sur les produits concernés par la norme, les publications électroniques, etc. seront dès à présent les bienvenues pour les utilisateurs, car elles ne sont pas assorties d'une date ou d'un délai précis.

Le présent *Manuel d'utilisation* a été préparé par plusieurs agences ISBN sous la houlette de Stella Griffiths (agence ISBN Royaume-Uni). Des représentants internationaux du groupe de travail de révision ISO 2108 y ont apporté de nombreuses contributions. Les personnes ayant collaboré à son élaboration méritent la gratitude de toute la communauté ISBN. Étant donné le caractère dynamique de l'application des numéros ISBN, il va sans dire que ce manuel fera certainement l'objet de légères modifications à l'avenir. Il doit cependant être considéré comme un guide fiable pour les dix prochaines années.

Janvier 2005, Berlin Hartmut Walravens

1. Historique

La question de la nécessité et de la faisabilité d'un système de numérotation internationale des livres a été abordée pour la première fois lors de la *Troisième conférence internationale consacrée à la recherche sur le marché du livre et à la rationalisation du secteur du livre* qui s'est tenue à Berlin en novembre 1966.

À l'époque, une poignée d'éditeurs et de distributeurs de livres européens examinait la possibilité d'utiliser l'informatique pour traiter les commandes et contrôler les inventaires. Il apparaissait clairement que la condition préalable à la mise en œuvre d'un système automatisé efficace était l'existence d'un numéro d'identification simple et unique pour chaque article publié.

Le système qui a répondu à cette exigence et qui a été diffusé sous le nom de système international de numérotation normalisée du livre (ISBN) a été développé à partir du système de numérotation des livres mis en place par J. Whitaker & Sons Ltd en 1967 au Royaume-Uni et par R.R. Bowker en 1968 aux États-Unis.

Dans le même temps, le comité technique 46, *Information et Documentation*, de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) a créé un groupe de travail chargé d'examiner la possibilité d'adapter le système britannique pour l'utiliser à l'échelon international.

En 1968 et 1969, plusieurs réunions ont été organisées entre les représentants des États-Unis et de différents pays européens ; un rapport a ensuite été diffusé à l'ensemble des pays appartenant à l'ISO.

À la suite de ces réunions, le numéro international normalisé du livre (ISBN) a été approuvé en 1970 sous la forme de la norme ISO 2108¹. En 1992, la troisième édition de cette norme a remplacé la deuxième édition qui datait de 1978.

L'objet de cette norme internationale est de coordonner et de normaliser l'utilisation internationale de l'ISBN pour identifier de manière univoque un titre ou l'édition d'un titre publié par un éditeur déterminé.

La norme originale a été révisée, car des livres et des produits assimilables à des livres ont commencé à apparaître sur de nouveaux types de supports et ce système est aujourd'hui utilisé dans plus de 160 pays.

Depuis 2001, un groupe de travail composé de délégués des organismes nationaux de normalisation, représentant les agences ISBN, les éditeurs, les librairies, les bibliothèques et les fournisseurs de systèmes, met au point la quatrième édition de la norme. Cette quatrième édition est probablement la plus importante révision de l'ISBN à ce jour. Elle a accru la capacité de numérotation du système, précisé les métadonnées à fournir lors de l'attribution du numéro ISBN, élaboré des règles d'administration et de gouvernance du système et défini l'instance d'enregistrement de la norme. Dans cette optique, la structure et la longueur de l'ISBN ont dû être modifiées, et ce pour la première fois depuis son entrée en vigueur. Le présent manuel explique le fonctionnement du système et les étapes nécessaires pour garantir que les ISBN sont correctement attribués, tout en prodiguant des conseils pour faciliter le passage de la structure à dix chiffres au nouvel ISBN à 13 chiffres, pendant la période de transition et par la suite.

¹ Disponible auprès des organisations nationales de normalisation.

2. Avantages de l'ISBN

- L'ISBN est un numéro international qui identifie de manière univoque une seule monographie, remplaçant par conséquent la gestion de longues notices bibliographiques descriptives. Cela permet de gagner du temps, de réaliser des économies en termes de personnel et d'éviter des erreurs de copie.
- L'ISBN permet la compilation et la mise à jour des catalogues utilisés sur le marché du livre et des bases de données bibliographiques, telles que les catalogues des livres disponibles. Il est alors facile de trouver des informations sur ces derniers.
- La commande et la distribution des livres sont effectuées principalement grâce à l'ISBN; c'est une méthode à la fois rapide et efficace.
- L'ISBN est lisible par machine sous la forme d'un code à barres EAN.UCC à 13 chiffres. C'est un système rapide qui permet d'éviter les erreurs.
- L'ISBN est nécessaire pour la gestion électronique des ventes en librairie.
- La gestion des droits est effectuée principalement sur la base de l'ISBN.
- Le suivi des données sur les ventes est réalisé grâce à l'ISBN. Il est ainsi possible de comparer le succès des différents formats d'un même ouvrage, ou de plusieurs ouvrages, de différents thèmes voire même de différentes maisons d'édition.
- Dans certains pays, le droit national relatif au prêt s'appuie sur l'ISBN. Ainsi, les auteurs et les illustrateurs peuvent percevoir des paiements proportionnels au nombre de prêts de leurs ouvrages dans les bibliothèques publiques.

3. Fonction et domaine d'application de l'ISBN

Reconnu dans plus de 160 pays, le numéro international normalisé du livre est un numéro d'identification concis, clair et lisible par machine. L'ISBN identifie de façon univoque une seule et même monographie et doit donc y être associé dès les premières étapes de la production. Pour le secteur du livre, il constitue un instrument essentiel dans la production, la distribution, l'analyse des ventes et le stockage des données bibliographiques, mais c'est aussi un outil vital de gestion des informations pour les bibliothèques.

Toutefois, si un produit est concerné par un autre système de numérotation (par exemple les ressources continues à parution successive ou complémentaire, qui sont identifiées par l'ISSN, et les partitions, identifiées par l'ISMN), le système applicable doit être utilisé. Le cas échéant, ces numéros d'identification doivent être utilisés conjointement à l'ISBN (voir aussi le chapitre 13.1).

Vous trouverez de plus amples informations sur les autres types d'identifiants dans le chapitre 13.

Les numéros ISBN sont attribués aux monographies et à certains types de produits connexes mis à la disposition du public, que ce soit gratuitement ou à la vente. De surcroît, les parties individuelles des monographies (comme les chapitres, par exemple), les numéros ou les articles de parutions continues mis à disposition séparément peuvent eux aussi être identifiés par un numéro ISBN. Étant donné les différents supports disponibles, la forme physique sous laquelle le contenu est établi et diffusé n'a aucune importance. Cependant, chaque format différent d'un même produit doit bénéficier d'un numéro d'identification distinct.

Quelques exemples de monographies auxquelles un numéro ISBN **doit** être attribué :

- Livres et brochures imprimés
- Publications en braille
- Publications que l'éditeur ne destine pas à une mise à jour régulière ou à une parution à durée indéterminée
- Articles individuels² ou numéros d'une ressource à parution continue donnée (mais non la ressource à parution continue dans son ensemble)
- Cartes
- Films, vidéocassettes, transparents éducatifs
- Livres enregistrés sur cassette, CD ou DVD (livres audio)
- Publications électroniques sur support physique (bandes lisibles par machine, disquettes ou CD-ROM) ou diffusées sur Internet
- Copies numériques de monographies imprimées
- Ouvrages sur microfiches
- Logiciels éducatifs
- Publications multimédia (dont le texte est le composant principal)

Quelques exemples de monographies auxquelles un numéro ISBN **ne DOIT PAS** être attribué :

- Parutions continues³ considérées dans leur ensemble comme une seule et même entité bibliographique (individuellement, chaque numéro peut être identifié par un ISBN)
- Entités abstraites⁴ telles qu'œuvres textuelles et autres créations abstraites à caractère intellectuel ou artistique
- Les supports imprimés à caractère éphémère, tels que les documents publicitaires et autres documents similaires
- Partitions
- Reproduction d'œuvres d'art et brochures artistiques sans page de titre ni texte
- Documents à caractère personnel (curriculum vitae ou profil personnel électroniques, par exemple)
- Cartes de vœux
- Enregistrements sonores

² Si un éditeur met individuellement à disposition des articles, ceux-ci accèdent au statut de monographies et doivent recevoir un numéro ISBN. Ce n'est pas valable dans le cas des tirages à part commandés par le ou les auteurs de l'article pour leur distribution personnelle.

³ Un ouvrage doté d'une publication à durée indéterminée. Ces ouvrages paraissent généralement en numéros successifs ou complémentaires dotés d'un identifiant numérique et/ou chronologique. Exemples typiques : séries tels que journaux, périodiques, revues, magazines, etc. et parutions complémentaires, comme la mise à jour de parutions à feuillets mobiles et de sites Web. Les articles ou numéros mis à disposition individuellement accèdent au statut de monographies et peuvent être identifiés au moyen d'un numéro ISBN.

⁴ Par exemple, chaque format du roman *Le Vieil Homme et la Mer* est éligible pour identification par un ISBN mais l'œuvre textuelle abstraite elle-même ne peut recevoir d'ISBN.

- Logiciels à usage autre qu'éducatif
- panneaux d'affichage électronique
- Courriers électroniques et autres formes de correspondance électronique
- Jeux

Pour plus d'informations ou pour vous renseigner sur la compatibilité du système d'identification à un certain type de produit, contactez votre agence d'enregistrement ISBN locale.

4. Structure de l'ISBN

À compter du 1^{er} janvier 2007, les agences nationales de l'ISBN ne fourniront plus que des ISBN à 13 chiffres, composés des éléments suivants :

- Préfixe
- Numéro d'identification du groupe
- Numéro d'identification de l'éditeur
- Numéro d'identification du titre
- Chiffre de contrôle

Un ISBN imprimé est toujours précédé des lettres « ISBN ».

Note : Dans les pays où l'alphabet latin n'est pas employé, une abréviation dans les caractères de l'alphabet local peut être utilisée **en complément** des lettres latines « ISBN ».

L'ISBN se décompose en cinq éléments, dont trois de longueur variable. Le premier et le dernier sont en revanche de longueur fixe. Les différentes parties doivent être séparées clairement par des tirets ou des espaces quand ils sont affichés *sous forme lisible par l'homme* :

ISBN 978-2-7654-0912-0

ou

ISBN 978 2 7654 0912 0

Note : L'utilisation de tirets ou d'espaces n'a aucune signification lexicale et n'a qu'un but de lisibilité.

Le nombre de chiffres varie dans les deuxième, troisième et quatrième parties de l'ISBN (numéro d'identification du groupe, numéro d'identification de l'éditeur, numéro d'identification du titre). Le nombre de chiffres dans le numéro d'identification du groupe et dans l'identifiant de l'éditeur est déterminé par la quantité de titres que le groupe d'éditeurs ou l'éditeur prévoit de produire. Les éditeurs ou les groupes d'éditeurs produisant un nombre important de titres sont identifiés par un code comportant moins de chiffres.

4.1 Préfixe

Le premier élément de l'ISBN est un numéro à 3 chiffres mis à disposition par l'EAN International. Pour l'heure, l'EAN International a déjà mis à disposition 978 et 979, mais d'autres préfixes pourront être attribués à l'avenir pour garantir au système ISBN des capacités suffisantes.

EXEMPLE : 978

4.2 Numéro d'identification du groupe

La deuxième partie de l'ISBN identifie un pays, une région ou une zone linguistique participant au système ISBN. Certains membres forment des zones linguistiques (par exemple, groupe numéro 3 = groupe linguistique allemand) ou des unités régionales (par exemple groupe numéro 982 = Pacifique Sud). La longueur de cet élément est variable, mais il peut compter jusqu'à 5 chiffres.

Tous les numéros d'identification de groupe sont attribués par l'Agence Internationale de l'ISBN.

EXEMPLE : 978-2

4.3 Numéro d'identification de l'éditeur

La troisième partie de l'ISBN identifie un éditeur déterminé ou une adresse bibliographique déterminée à l'intérieur d'un groupe. Le nombre de chiffres dans le numéro d'identification de l'éditeur, qui peut en comprendre jusqu'à 7, est déterminé par la quantité de titres que l'éditeur prévoit de produire. Les éditeurs prévoyant de produire un nombre important de titres sont identifiés par un code comportant moins de chiffres, et vice-versa. Chaque éditeur demande à l'agence du groupe ISBN responsable de la gestion du système ISBN à l'intérieur du pays, de la région ou de la zone linguistique où l'éditeur est officiellement basé l'attribution d'un numéro d'identification propre. Si les éditeurs épuisent leur contingent initial d'ISBN lié à leur numéro d'identification, ils peuvent se faire attribuer un préfixe d'éditeur supplémentaire, permettant l'attribution de nouveaux numéros ISBN.

EXEMPLE : 978-2-7654

4.4 Numéro d'identification du titre

La quatrième partie de l'ISBN identifie une édition donnée d'une publication produite par un éditeur déterminé. Le nombre de chiffres dans le numéro d'identification du titre, qui peut en comprendre jusqu'à 6, est déterminé par la quantité de titres que l'éditeur concerné prévoit de produire. Les éditeurs prévoyant de produire un nombre important de titres se voient attribuer des codes d'identification des titres comportant plus de chiffres et vice-versa. Étant donné qu'un ISBN doit toujours comporter le même nombre de chiffres, les positions vides sont occupées par des zéros insérés à gauche.

EXEMPLE 978-2-7654-0912

4.5 Chiffre de contrôle

La cinquième partie de l'ISBN est un chiffre de contrôle. Il est calculé à l'aide d'un algorithme à module 10.

Chacun des 12 premiers chiffres de l'ISBN est alternativement multiplié par 1 et par 3. Le chiffre de contrôle est égal à 10 moins le reste de la division des produits pondérés des 12 premiers chiffres par 10, avec une exception. Si le calcul donne pour résultat un chiffre de contrôle apparent de 10, le chiffre de contrôle est alors fixé à 10.

D'après la méthode suivante, calculez le chiffre de contrôle de l'ISBN 978-2-7654-0912-? :

Étape 1 : Déterminez la somme des produits pondérés des 12 premiers chiffres de l'ISBN (voir Tableau ci-après).

	Préfixe			Numéro d'identification du groupe	Numéro d'identification de l'éditeur	Numéro d'identification du titre				Chiffre de contrôle	Somme			
ISBN	9	7	8	2	7	6	5	4	0	9	1	2	?	
Pondération	1	3	1	3	1	3	1	3	1	3	1	3	-	
Produit	9	21	8	6	7	18	5	12	0	27	1	6	-	120

Étape 2 : Divisez la somme des produits pondérés des 12 premiers chiffres de l'ISBN calculée à l'étape 1 par 10, en déterminant le reste.

$$120 / 10 = 12 \text{ Reste} = 0$$

Étape 3 : Soustrayez le reste calculé à l'étape 2 à 10 ; le résultat constitue la valeur du chiffre de contrôle, à une exception près : si le reste de l'étape 2 est 0, le chiffre de contrôle est lui aussi de 0.

$$\text{Reste} = 0$$

$$\text{Chiffre de contrôle} = 0$$

$$\text{ISBN} = 978-2-7654-0912-0$$

La formule mathématique ci-après est une autre méthode pour exprimer le calcul du chiffre de contrôle :

$$\text{Chiffre de contrôle} = \text{mod } 10 (10 - [\text{mod } 10 \{ \text{somme des produits pondérés des 12 premiers chiffres de l'ISBN} \}])$$

$$\text{Chiffre de contrôle} = \text{mod } 10 (10 - [\text{mod } 10 \{120\}])$$

$$\text{Chiffre de contrôle} = 0$$

La somme des produits pondérés des 12 premiers chiffres et du chiffre de contrôle doit être divisible par 10 exactement pour que l'ISBN soit valide.

Note : Le nombre de chiffres dans le numéro d'identification du groupe, de l'éditeur et du titre est variable et n'est pas toujours identique au nombre de chiffres présenté dans l'exemple ci-dessus. Toutes les combinaisons de numéros d'identification de groupe et d'éditeur ne sont pas valides. Voir le chapitre 4.6 *Distribution des séquences* pour en savoir plus sur les formules nécessaires pour valider et décomposer un ISBN.

Contactez votre agence locale, qui pourra vous aider à calculer vos ISBN soit en vous fournissant des listes déjà calculées de numéros ISBN, soit en vous fournissant un logiciel qui vous permettra de les calculer vous-mêmes.

4.6 Distribution des séquences

Les séquences sont attribuées selon une anticipation de la demande (ou selon l'importance du programme d'édition) au sein d'une région ou d'un groupe linguistique donné. L'Agence Internationale de l'ISBN conserve en réserve certains numéros d'identification de groupe afin de garantir les capacités futures. Elle les attribuera ensuite au fur et à mesure des besoins, si un groupe donné présente un nombre peu élevé de séquences. En outre, les séquences d'identification de l'éditeur au sein d'une séquence d'identification du groupe qui a déjà été attribué à une région ou à une zone linguistique donnée peuvent rester indéfinies afin de satisfaire les besoins futurs.

Le détail complet des groupes et des métadonnées des numéros d'identification des éditeurs est disponible auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN et permet de valider l'attribution actuelle des séquences définies. Toutes les combinaisons de numéros d'identification de groupe et d'éditeur ne sont pas valides. Les informations sur les formules (utilisant les métadonnées complètes des séquences d'identification du groupe et de l'éditeur) nécessaires pour décomposer l'ISBN seront données ci-après. Voir le chapitre 4.5 *Chiffre de contrôle* pour plus d'informations sur le calcul et la validation du chiffre de contrôle.

Le nombre de chiffres dans chacune des parties du numéro ISBN - groupe, éditeur et titre - est variable, même si le total des chiffres contenus dans ces trois parties est toujours égal à 9. Ces neuf chiffres, avec le préfixe à trois chiffres et le chiffre de contrôle, constituent l'ISBN à 13 chiffres. Le nombre de chiffres dans les numéros d'identification du groupe et de l'éditeur varie en fonction de la production de livres dans ce groupe ou chez cet éditeur. Ainsi, les groupes prévoyant une production importante de monographies recevront des numéros comportant un ou deux chiffres et les éditeurs prévoyant de produire un nombre important de titres auront des numéros composés de deux ou trois chiffres.

Note : Le nombre de chiffres spécifié et attribué aux groupes et aux éditeurs à l'intérieur du préfixe 978 ne peut être utilisé pour prévoir ceux qui seront spécifiés et attribués à l'intérieur des préfixes futurs (979 par exemple). Les attributions aux groupes et aux éditeurs pour les préfixes futurs reflèteront en effet l'historique et les projections des attributions pour tout le système des préfixes, considéré dans son ensemble.

Pour déterminer les divisions internes de l'ISBN à 13 chiffres, il faut procéder en deux étapes : tout d'abord, il faut déterminer le groupe, en utilisant les règles applicables aux préfixes attribués pour l'ISBN ; en second lieu, il faut déterminer le nombre de chiffres des numéros d'identification de l'éditeur et du titre au moyen des règles applicables au groupe. Les règles d'attribution des numéros d'identification du groupe sont disponibles auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN. Le tableau 1 illustre la distribution des séquences d'identification du groupe au sein du préfixe 978. Les règles d'attribution des numéros d'identification du groupe pour tout autre préfixe EAN.UCC utilisé dans le système ISBN seront disponibles auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN avant toute attribution des numéros d'identification du groupe à l'intérieur du préfixe EAN.UCC. *Il est fortement recommandé de vérifier régulièrement auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN les possibles ajouts ou modifications apportées aux règles d'attribution des numéros d'identification du groupe.*

Tableau 1 : Distribution des séquences d'identification du groupe au sein du préfixe 978

Préfixe	Séquence d'identification du groupe	Nombres disponibles par groupe
978	0 – 5	100.000.000
	6	(séquence indéfinie)
	7	100.000.000
	80 – 94	10.000.000
	950 – 989	1.000.000
	9900 – 9989	100.000
	99900 – 99999	10.000

Le tableau 2 illustre comment déduire la structure du groupe attribuée à un ISBN pour le préfixe 978. L'examen des cinq chiffres qui suivent le préfixe permet de déterminer le nombre de chiffres du numéro d'identification du groupe. Une fois celui-ci connu, on peut en déduire le numéro d'identification de l'éditeur.

Tableau 2 : Méthode de déduction de la structure d'identification du groupe pour le préfixe 978

Si les cinq chiffres suivant le préfixe sont :	Le nombre de chiffres du numéro d'identification du groupe est de :	Les divisions entre le préfixe et le numéro d'identification du groupe interviennent après les chiffres et éléments associés suivants :
00000 – 59999	1	3 ^{ème} (préfixe) 4 ^{ème} (numéro d'identification du groupe)
60000 – 69999	0 (indéfini)	(séquence indéfinie)
70000 – 79999	1	3 ^{ème} (préfixe) 4 ^{ème} (numéro d'identification du groupe)
80000 – 94999	2	3 ^{ème} (préfixe) 5 ^{ème} (numéro d'identification du groupe)
95000 – 98999	3	3 ^{ème} (préfixe) 6 ^{ème} (numéro d'identification du groupe)
99000 – 99899	4	3 ^{ème} (préfixe) 7 ^{ème} (numéro d'identification du groupe)
99900 – 99999	5	3 ^{ème} (préfixe) 8 ^{ème} (numéro d'identification du groupe)

Les agences de l'ISBN définissent le nombre de chiffres du numéro d'identification de l'éditeur selon les besoins du secteur de l'édition dans la région sous leur contrôle. L'Agence Internationale de l'ISBN doit fixer préalablement les séquences attribuées à chaque groupe, avant de décider de la distribution des séquences ISBN aux éditeurs à l'intérieur des groupes.

EXEMPLE 1 :

ISBN test : 9786000000004

Préfixe EAN.UCC : 978

(segment test du groupe) : 60000

Groupe : (indéfini et invalide)

Note : Cet ISBN test n'est pas valide car le segment test du groupe se situe dans le groupe 60000 à 69999, pour lequel le nombre de chiffres spécifié est de 0 (actuellement indéfini).

EXEMPLE 2 :

ISBN test : 9780777777770

Préfixe EAN.UCC : 978

(segment test du groupe) : 07777

Groupe : 0

Note : Cet ISBN test est valide car le segment test du groupe se situe dans le groupe 00000 à 59999, pour lequel le nombre de chiffres spécifié est de 1 (défini et valide).

Le tableau 3 illustre la distribution des séquences d'identification de l'éditeur et du titre à l'intérieur du groupe 978-0. L'Agence Internationale de l'ISBN définira les séquences

d'identification de l'éditeur à utiliser dans chaque groupe d'après les programmes d'édition prévus pour ce dernier.

Tableau 3 : Distribution des séquences d'identification de l'éditeur et du titre à l'intérieur du groupe 978-0

Groupe	Séquence d'identification de l'éditeur	Nombres disponibles pour l'identification du titre par éditeur
978-0	00 – 19	1.000.000
	200 – 349	100.000
	35000 – 39999	1.000
	400-699	100.000
	7000 – 8399	10.000
	84000- 89999	1.000
	900000 – 949999	100
	9500000 – 9999999	10

Le tableau 4 illustre comment déduire la structure interne pour le groupe 978-0. L'examen des cinq chiffres suivant le numéro d'identification du groupe permettra de déterminer le nombre de chiffres du numéro d'identification de l'éditeur. Une fois celui-ci connu, on peut en déduire le nombre de chiffres du numéro d'identification du titre.

Tableau 4 : Méthode de déduction de la structure interne du groupe 978-0

Si les cinq chiffres suivant le numéro d'identification du groupe sont compris entre :	Le nombre de chiffres du numéro d'identification de l'éditeur est de :	Le nombre de chiffres du numéro d'identification du titre est de :	Les divisions internes interviennent après chacun des chiffres et éléments associés suivants :
00000 – 19999	2	6	3 ^{ème} (préfixe) 4 ^{ème} (groupe) 6 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
20000 – 69999	3	5	3 ^{ème} (préfixe) 4 ^{ème} (groupe) 6 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
70000 – 84999	4	4	3 ^{ème} (préfixe) 4 ^{ème} (groupe) 8 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
85000 – 89999	5	3	3 ^{ème} (préfixe) 4 ^{ème} (groupe) 9 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
90000 – 94999	6	2	3 ^{ème} (préfixe) 4 ^{ème} (groupe) 10 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
95000 – 99999	7	1	3 ^{ème} (préfixe) 4 ^{ème} (groupe) 11 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)

EXEMPLE :

ISBN test : 9780777777770

Préfixe EAN.UCC : 978

Groupe : 0

(segment test de l'éditeur) : 7777

Éditeur : 7777

Titre : 7777

Chiffre de contrôle : 0

ISBN affichable : 978-0-7777-7777-0

Note : Le segment test d'identification de l'éditeur se situe dans la plage de 70000 à 84999, pour laquelle le nombre de chiffres du numéro d'identification de l'éditeur est de 4 (défini et valide).

Le tableau 5 illustre la distribution des séquences d'identification de l'éditeur et le nombre de titres maximum par éditeur au sein du groupe 978-952 :

Tableau 5 : Distribution des séquences d'identification de l'éditeur et des titres au sein du groupe 978-952.

Groupe	Séquence d'identification de l'éditeur	Nombres disponibles pour l'identification du titre par éditeur
978-952	00 – 19	10.000
	200 – 499	1.000
	5000 – 8899	100
	89 – 94	10.000
	9500 – 9899	100
	99000 – 99999	10

Le tableau 6 illustre comment déduire la structure interne pour le groupe 978-952. L'examen des cinq chiffres suivant le numéro d'identification du groupe permettra de déterminer le nombre de chiffres du numéro d'identification de l'éditeur. Une fois celui-ci connu, on peut en déduire le nombre de chiffres du numéro d'identification du titre.

Tableau 6 : Méthode de déduction de la structure interne du groupe 978-952

Si les cinq chiffres suivant le numéro d'identification du groupe sont entre :	Le nombre de chiffres du numéro d'identification de l'éditeur est de :	Le nombre de chiffres du numéro d'identification du titre est de :	Les divisions internes interviennent après chacun des chiffres et éléments associés suivants :
00000 – 19999	2	4	3 ^{ème} (préfixe) 6 ^{ème} (groupe) 8 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
20000 – 49999	3	3	3 ^{ème} (préfixe) 6 ^{ème} (groupe) 9 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
50000 – 88999	4	2	3 ^{ème} (préfixe) 6 ^{ème} (groupe) 10 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
89000 – 94999	2	4	3 ^{ème} (préfixe) 6 ^{ème} (groupe) 8 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
95000 – 98999	4	2	3 ^{ème} (préfixe) 6 ^{ème} (groupe) 10 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)
99000 – 99999	5	1	3 ^{ème} (préfixe) 6 ^{ème} (groupe) 11 ^{ème} (éditeur) 12 ^{ème} (titre)

EXEMPLE :

ISBN test : 9789528988885

Préfixe EAN.UCC : 978

Groupe : 952

(segment test de l'éditeur) : 89888

Éditeur : 89

Titre : 8888

Chiffre de contrôle : 5

ISBN affichable : 978-952-89-8888-5

Note : Le segment test d'identification de l'éditeur se situe dans la plage de 89000 à 94999, pour laquelle le nombre de chiffres du numéro d'identification de l'éditeur est de 2 (défini et valide).

5. Application de l'ISBN

5.1 Généralités

Un ISBN distinct doit être attribué à chaque monographie ou édition séparée d'une monographie produite par un éditeur, ainsi qu'à chaque édition dans une langue différente d'une même monographie. Si un même titre est publié à la fois en volume isolé et au sein d'une série, ces deux produits sont traités comme deux éditions différentes, chacune recevant un ISBN propre.

5.2 Publications modifiées

Un nouvel ISBN doit être attribué à un titre ayant subi des modifications non négligeables, ainsi qu'à une publication dont le titre a changé. Le changement du design ou de la couleur de la jaquette, ou du prix d'une publication, n'entraîne pas l'attribution d'un nouvel ISBN, non plus que les changements mineurs apportés à une édition (ex. : les corrections de coquilles).

5.3 Réimpressions en fac-similé

Un ISBN propre doit être attribué à une réimpression en fac-similé produite par un éditeur différent ou rééditée sous la marque d'un autre éditeur. Un ISBN propre doit aussi être attribué si un même titre est publié sous une autre adresse bibliographique par le même éditeur.

Un exemple : *Illustrierte Karl-May-Bibliographie* de Hainer Plaul a été publié par Edition Leipzig en 1988 (ISBN 3-361-00145-5). Une réimpression en fac-similé publiée par Saur en 1989 a reçu un nouvel ISBN, différent de celui attribué à cet éditeur (ISBN 3-598-07258-9).

5.4 Livres produits sur différents supports et dans différents formats

Un ISBN distinct doit être attribué aux différents supports et aux différents formats d'une même publication (édition brochée, reliée, en braille, livre audio, publication électronique en ligne). Quand des publications électroniques sont réalisées dans plusieurs formats distincts (ex. : .lit, .pdf, .html, .pdb), chaque format *disponible séparément* doit recevoir un ISBN propre.

5.5 Publications à feuillets mobiles

Un ISBN doit être attribué à une publication à feuillets mobiles finie – c'est-à-dire qui n'est pas destinée à se poursuivre indéfiniment.

Ni une publication à feuillets mobiles continuellement mise à jour (ressource à parution continue) ni les sections individuelles mises à jour ne doivent recevoir d'ISBN (voir le chapitre 13.7).

5.6 Ouvrages en plusieurs volumes

Une publication peut se composer de plusieurs volumes, auquel cas un seul ISBN doit couvrir l'ensemble de l'ouvrage. Si certains des volumes sont vendus séparément, chaque volume doit également recevoir son propre ISBN. Dans chaque cas, le verso de la page de titre (ou une position équivalente s'il ne s'agit pas d'une publication imprimée) doit clairement faire figurer

l'ISBN de l'ensemble de l'ouvrage, ainsi que l'ISBN du volume en question. Même si des ouvrages en plusieurs volumes sont indissociables à la vente, il est conseillé d'attribuer un ISBN à chaque volume, car cela facilite le traitement des transactions, notamment le traitement des livraisons lorsque tous les volumes ne sont pas publiés ou distribués en même temps ou la gestion des retours dans le cas de volumes endommagés.

5.7 Liste des ouvrages au catalogue (nouveautés et fonds)

Un éditeur doit numéroter tous ses ouvrages et publier les ISBN de ceux-ci dans ses catalogues, qu'ils se présentent sous format imprimé ou électronique. L'ISBN doit également figurer sur les réimpressions ou rééditions d'un titre.

5.8 Ouvrages en collaboration

Une publication éditée dans le cadre d'une coédition avec d'autres éditeurs reçoit habituellement un ISBN donné par l'éditeur chargé de la distribution. Toutefois, les autres coéditeurs peuvent s'ils le souhaitent lui attribuer leur propre ISBN et le faire figurer sur la page des mentions de copyright. Mais dans ce cas, un seul de ces ISBN sera reporté sous forme de code à barres sur la publication.

5.9 Livres vendus ou distribués par des agents

(À l'exception de a. et de c., ces informations s'appliquent uniquement aux pays qui ne participent pas encore au système ISBN)

- a. Comme le prévoit la norme ISBN, une édition donnée publiée par un éditeur déterminé reçoit un seul ISBN. Cet ISBN doit être conservé quels que soient le lieu de distribution ou de vente du livre et la personne chargée de cette opération.
- b. Un livre qui est importé d'une zone n'appartenant pas au système ISBN par un distributeur ou agent exclusif et qui n'a reçu aucun ISBN peut recevoir un ISBN donné par le distributeur exclusif.
- c. Les publications importées par un distributeur ou agent exclusif auxquels une nouvelle page de titre portant l'adresse bibliographique du distributeur exclusif a été ajoutée à la place de la page de titre de l'éditeur original doivent recevoir un nouvel ISBN donné par le distributeur ou agent exclusif. L'ISBN de l'éditeur original doit également être mentionné.
- d. Un livre qui est importé d'une zone n'appartenant pas au système ISBN par plusieurs distributeurs et qui n'a reçu aucun ISBN peut recevoir un ISBN donné par l'agence de groupe responsable de ces distributeurs.

5.10 Rachat d'un éditeur par un autre

Un éditeur rachetant une autre maison d'édition peut continuer d'utiliser l'ISBN d'origine.

5.11 Acquisition du stock complet et des droits d'édition

Un éditeur rachetant le stock complet et les droits d'une publication peut continuer d'utiliser l'ISBN d'origine jusqu'à ce qu'il réimprime ou réédite le titre sous son propre numéro ISBN d'identification.

5.12 Éditeurs ayant plus d'un lieu d'édition

- a. Un éditeur présent dans plusieurs villes énumérées ensemble dans l'adresse bibliographique du livre attribuera un seul ISBN à l'ouvrage.
- b. Un éditeur gérant des bureaux ou des agences séparées et distinctes à différents endroits peut avoir un numéro d'identification éditeur pour chaque bureau ou agence. Cependant, chaque livre publié doit recevoir un seul ISBN donné par le bureau ou l'agence responsable de la publication.

5.13 Répertoire des numéros ISBN et métadonnées correspondantes

Il est de la responsabilité des éditeurs d'informer leur agence de groupe ou l'organisation responsable de la mise à jour de l'enregistrement des titres des ISBN qui seront attribués aux livres à paraître. Ces informations doivent comporter au minimum certaines métadonnées (éléments descriptifs) et être compatibles avec les normes d'informations produit ONIX International tenues à jour par EDitEUR et les organismes qui y sont rattachés :

Données	Observations	Éléments ONIX
ISBN	Au format ISBN à 13 chiffres	<IdentifiantProduit>
Format du produit	Codage indiquant le support et/ou le format du produit	<FormatProduit> <FormatEpub>
Titre	Le titre de la publication, accompagné le cas échéant du sous-titre applicable	<Titre> composite
Série	Titre de la série et énumération Le cas échéant	<Série> composite
Contributeur	Code(s) du rôle du contributeur et de son (ses) nom(s)	<Contributeur> composite
Édition	Numéro de l'édition (pour les éditions au-delà de la première), type et déclaration	<CodeTypeÉdition> <NuméroÉdition> <DéclarationÉdition>
Langue(s) du texte	Utilisation des codes langue ISO 639-2/B	<Langue> composite
Adresse bibliographique	La marque sous laquelle le titre est publié	<AdresseBibliographique>
Éditeur	La personne ou organisation à laquelle appartient l'adresse bibliographique à la date de la publication.	<Éditeur> composite
Pays de publication	Utilisation des codes pays ISO 3166-1	<PaysDePublication>
Date de publication	La date de première publication sous cet ISBN. Au format ISO 8601 (AAAA-MM-JJ)	<DateDePublication>
ISBN de la publication mère	ISBN de la publication mère dont le titre fait partie, le cas échéant	<ProduitConnexe> composite

L'Agence Internationale de l'ISBN fournira sur demande un schéma XML et un logiciel pour faciliter la satisfaction des obligations en matière de saisie des données. De plus amples informations concernant le schéma des métadonnées seront mises à disposition sur http://www.editeur.org/onix_isbn.html

Les bases de données reliant les ISBN à leurs métadonnées (listes d'ouvrages disponibles, bibliographie nationale, etc.) doivent être mises à disposition et tenues à jour. Si les agences de l'ISBN ne fournissent pas ces services de listing bibliographique, elles sont néanmoins responsables d'assurer la liaison avec des prestataires de services compétents, afin de garantir l'accessibilité de ces services. Les agences de l'ISBN et les éditeurs des bases de données bibliographiques peuvent facturer aux clients un droit d'accès à ces informations.

5.14 Un ISBN ne peut jamais être réutilisé

Une fois attribué, un ISBN ne peut jamais être réutilisé pour identifier une autre monographie, même si le numéro ISBN d'origine a été attribué de façon erronée. Si un éditeur découvre qu'un numéro ISBN a été attribué de façon erronée, il doit supprimer ce numéro de la liste des numéros utilisables et signaler à son agence ISBN le numéro ISBN erroné.

6. L'ISBN, les publications électroniques et les logiciels éducatifs

6.1 L'ISBN et les publications électroniques

Les publications électroniques (ex. : livre électronique, CD-ROM ou publication Internet) peuvent recevoir un ISBN à condition qu'elles contiennent du texte, qu'elles soient mises à la disposition du public et qu'elles n'aient pas vocation de parutions continues.

Ces publications peuvent aussi comporter des images et des sons, mais les documents associés (par exemple les hypertextes) seraient considérés comme couverts par le même ISBN uniquement si le document connexe faisait réellement partie de la publication.

Les types de publications électroniques suivants ne reçoivent pas d'ISBN :

- Publications soumises à de fréquentes mises à jour, avec possibilité d'un accès quasi immédiat aux modifications (base de données en ligne, par exemple)
- Sites Web
- Documents promotionnels ou publicitaires
- Panneaux d'affichage électronique
- Courriers électroniques et autres formes de correspondance électronique
- Moteurs de recherche
- Jeux
- Documents à caractère personnel (curriculum vitae ou profil personnel électronique, par exemple)
- Planificateurs/Agendas

6.2 L'ISBN et les logiciels

Un ISBN peut être utilisé pour identifier un produit logiciel déterminé à vocation éducative, par exemple un produit informatique de formation, à condition qu'il ne puisse être personnalisé et que son fonctionnement n'exige pas de saisie de données.

Les autres produits logiciels (jeux électroniques par exemple) ne peuvent recevoir d'ISBN.

6.3 Principes d'attribution des numéros ISBN aux publications électroniques et aux logiciels

- Si une publication ou un produit donné admissible est disponible sous différents systèmes d'exploitation et/ou dans différents langages de commande, chaque format distinct doit recevoir un ISBN propre. En revanche, ni les systèmes d'exploitation ni les systèmes de lecture eux-mêmes ne doivent se voir attribuer d'ISBN.
- Lorsqu'une publication ou un produit donné est mis à jour, révisé ou modifié et que les modifications sont suffisamment importantes pour que le produit soit qualifié de nouvelle édition, un nouvel ISBN doit être attribué.
- La réédition d'une publication ou d'un produit existant, même dans un nouvel emballage, s'il n'y a pas de différence fondamentale entre les performances du nouveau et de l'ancien produit, ne justifie pas l'attribution d'un nouvel ISBN. Il convient dans ce cas d'utiliser l'ISBN original.
- Un seul ISBN peut couvrir deux ou plusieurs articles dans un pack composé du produit logiciel et de ses manuels d'utilisation et manuels techniques si ceux-ci sont nécessaires pour faire fonctionner le logiciel et s'ils ne sont utiles que lorsqu'ils accompagnent ce dernier.
- Lorsque le pack se compose de deux ou plusieurs articles mis à disposition et pouvant être utilisés, le pack en tant qu'unité doit recevoir un ISBN de même que chaque article du pack.
- Un ISBN doit être attribué à un produit logiciel indépendamment de sa forme physique (par exemple, si le logiciel n'est disponible qu'à partir d'une base de données distante d'où il peut être téléchargé par le client).
- L'ISBN identifie non seulement le produit lui-même, mais aussi l'éditeur ; il ne doit pas être utilisé pour identifier un distributeur ou un grossiste proposant le produit.

7. L'ISBN et les ouvrages imprimés à la demande

Une publication « à la demande » est imprimée et reliée en réponse à la commande spéciale d'un client. Il s'agit souvent de commandes concernant un seul exemplaire d'un titre qui serait sinon déclaré épuisé, la réédition à grande échelle ne présentant pas d'intérêt économique.

Il ne faut pas confondre les publications à la demande et les petits tirages, où de petites quantités de l'ouvrage peuvent être produites puis stockées pour honorer les commandes des clients au fur et à mesure de leur réception. Les petits tirages impliquent des stocks, même réduits, tandis qu'il n'y a aucun stock avec les publications à la demande.

Si le format de la version à la demande d'une publication est différent de celui de la version publiée précédemment (par exemple si, lors de la publication à la demande, une édition brochée

devient un ouvrage relié), un nouvel ISBN s'impose, comme pour tout changement du format du produit. En revanche, les modifications mineures destinées à réduire la taille dans l'optique des spécifications propres aux machines d'impression à la demande n'exigent pas l'attribution d'un nouvel ISBN.

Une publication doit recevoir un nouvel ISBN si elle est reproduite à la demande par un éditeur qui a acheté les droits de publication à la demande de l'ouvrage à un autre éditeur. Un exemplaire produit par une organisation autre que l'éditeur mais pour le compte de celui-ci (sans que les droits aient donc changé de mains), sous un format produit différent, doit se voir attribuer un ISBN propre.

La version « personnalisée » d'une publication à la demande, où le client et non l'éditeur dicte le contenu de l'ouvrage et qui est disponible en édition limitée ne reçoit pas d'ISBN.

8. Emplacement et affichage du numéro ISBN sur les ouvrages⁵

8.1 Généralités

L'ISBN doit figurer sur l'article lui-même.

S'il s'agit de publications imprimées, il doit apparaître :

- Au verso de la page de titre (page du copyright)
- Au pied de la page de titre, si aucun espace n'est prévu à cet effet au verso de la page de titre
- Partie inférieure de la quatrième de couverture
- Au pied de la jaquette arrière, ou de toute autre protection ou blister

S'il s'agit de publications électroniques, il doit apparaître :

- Sur la page de titre, le premier affichage (CD, publications en ligne), ou sur l'écran affichant le titre ou son équivalent (par exemple sur l'écran initial s'affichant au premier accès au contenu et/ou sur l'écran où s'affiche la mention de copyright)

S'il s'agit de films, vidéos et transparents à caractère éducatif, l'ISBN doit apparaître :

- Au générique

Si la publication paraît sur un support qui en fait partie intégrante (par exemple un CD, une cassette ou une disquette), l'ISBN doit figurer sur toutes les étiquettes du support. S'il est impossible d'afficher l'ISBN sur le support ou sur son étiquette, il doit alors figurer au pied du dos de l'emballage permanent du support (boîtier, jaquette ou enveloppe).

Un ISBN propre doit être attribué à chaque format d'une publication électronique s'ils sont mis à disposition séparément. En revanche, si la publication est mise à disposition sous deux formats indissociable à la vente, un seul ISBN est nécessaire. Si les différents formats sont mis à

⁵ Inévitablement, les éditeurs vont disposer pour encore plusieurs années de stocks d'ouvrages portant des ISBN à 10 chiffres ; il serait donc raisonnable de passer dans les plus brefs délais à l'impression d'ISBN à 13 chiffres sur les ouvrages, en conjonction avec l'ISBN à 10 chiffres jusqu'à 2007. Pour plus d'informations sur la recommandation d'impression conjointe des ISBN à 10 et 13 chiffres sur les ouvrages, voir le chapitre « Calendrier d'utilisation des ISBN à 13 chiffres » dans les Extraits du *Guide d'implémentation des ISBN à 13 chiffres*.

disposition séparément, tous les ISBN doivent être énumérés les uns en dessous des autres sur toutes les versions, avec mention abrégée du format entre parenthèses après l'ISBN.

Exemples : ISBN 978-951-45-9693-3 (broché)
ISBN 978-951-45-9694-0 (relié)
ISBN 978-951-45-9695-7 (PDF)
ISBN 978-951-45-9696-4 (HTML)
ISBN 978-951-45-9999-6 (OEB)

L'ISBN doit aussi figurer sur tous les matériels d'accompagnement publiés conjointement à l'ouvrage.

L'ISBN doit toujours être imprimé dans une police suffisamment grande pour permettre une lecture aisée (police de 9 points ou supérieure).

8.2 L'ISBN sous forme de code à barres

L'expansion rapide au niveau mondial du système de lecture des codes à barres a amené sur le devant de la scène l'accord conclu entre l'Association internationale de numérotation des articles (EAN), le Uniform Code Council (UCC), l'Agence Internationale de l'ISBN et l'Agence internationale de l'ISMN, ce qui permet à l'ISBN d'être converti en un code à barres EAN 13. Cela fait de l'ISBN un identifiant international compatible avec le système mondial du code à barres.

La représentation de l'ISBN sous forme de code à barres EAN 13 doit être conforme à la norme ISO/IEC 15420 (spécification des symboles de codes à barres EAN/UPC), imposant l'utilisation de symboles EAN 13 conformes aux recommandations de l'EAN et de l'UCC. Un code à barres EAN se compose de 13 chiffres.

Exemple de conversion de l'ISBN en un code à barres EAN13 :

ISBN 978-2-7654-0912-0

Quand il est utilisé dans un code à barres, l'ISBN doit être affiché sous forme lisible par l'homme immédiatement au-dessus du code à barres EAN 13, précédé de la mention « ISBN ».

Exemple d'impression de l'ISBN sous forme de code à barres EAN 13 :

ISBN 978-2-7654-0912-0



Des informations complémentaires sur l'introduction et l'utilisation des codes à barres EAN 13 sont fournies par les agences de groupe ISBN et l'Agence Internationale de l'ISBN. Les agences de groupes sont invitées à coopérer directement avec les organisations de l'EAN au niveau national ou régional.

Il est recommandé de placer le code à barres EAN 13 pour les publications dans le quadrant inférieur droit de la quatrième de couverture, près du dos.

8.3 Code supplémentaire de cinq chiffres

Aux États-Unis et au Canada, un code supplémentaire de cinq chiffres est utilisé dans le secteur de l'édition pour indiquer le prix. Pour plus d'informations sur les codes à barres aux États-Unis et au Canada, voir le site Web du Groupe d'étude de l'industrie du livre, www.bisg.org.

Ce code supplémentaire ne doit pas être utilisé pour donner des informations sur le prix dans d'autres pays, quoiqu'il puisse être utilisé avec un préfixe « 9 » pour l'usage interne d'un éditeur (par exemple pour la gestion des retours). Ces codes supplémentaires doivent toujours commencer par « 9 », dans une fourchette « 90000-98999 ».

8.4 Fourniture des codes à barres ISBN EAN.UCC — instructions pour les fournisseurs de films

Les fournisseurs de films livrant aux éditeurs des codes à barres ISBN EAN destinés à être imprimés sur les produits doivent respecter les procédures suivantes :

- Valider l'ISBN fourni par l'éditeur en utilisant l'algorithme de validation du chiffre de contrôle de l'ISBN afin d'éviter toute erreur de transcription ou de transposition (voir *Chiffre de contrôle de l'ISBN*, chapitre 4.5).
- Insérer les tirets dans l'ISBN conformément aux règles (voir *Distribution des séquences*, chapitre 4.6)
- Imprimer les éléments suivants :

Obligatoire

- ISBN en police de 9 points ou supérieure
- ISBN EAN sous forme de code à barres
- ISBN EAN sous forme lisible par l'homme

Optionnel (à la discrétion de l'éditeur)

- Code supplémentaire de 5 chiffres sous forme de code à barres et dans un format lisible par l'homme

Toutes ces opérations doivent être effectuées par un programme informatique. Il convient d'observer les exigences techniques de l'EAN pour l'impression des codes à barres.

Les ISBN imprimés sous une forme lisible par machine restent soumis aux règles établies par la norme sur l'ISBN. Du fait du nombre considérable de règles et de recommandations supplémentaires, il est nécessaire pour ceux qui souhaitent imprimer l'ISBN dans une police déchiffrable par lecture optique de prendre conseil auprès de l'agence locale de l'ISBN.

8.5 Algorithme permettant de générer l'ISBN et l'EAN.UCC

Voir le chapitre 4.5 *Chiffre de contrôle* pour plus d'informations sur le chiffre de contrôle de l'ISBN.

Voir le chapitre 4.6 *Distribution des séquences* pour plus d'informations sur les formules à appliquer pour décomposer l'ISBN.

9. Administration du système ISBN

9.1 Généralités

Le système ISBN est administré à trois niveaux : au niveau international, au niveau de l'agence d'enregistrement ISBN et au niveau de l'éditeur.

9.2 Administration internationale

Les principales fonctions et responsabilités de l'Agence Internationale de l'ISBN sont les suivantes :

- Promouvoir, coordonner et superviser l'utilisation mondiale du système ISBN
- Représenter les intérêts de la communauté ISBN auprès des autres organismes compétents
- Nommer les organismes adéquats tels que les agences d'enregistrement ISBN et révoquer ces mandats le cas échéant
- Définir les groupes d'enregistrement et leurs domaines de responsabilité et les affecter aux agences d'enregistrement ISBN appropriées
- Définir les règles de groupe qui régissent la longueur des numéros d'identification de l'éditeur disponibles au sein de chaque groupe et veiller à tenir en permanence à la disposition du public un recueil précis et complet de ces règles
- Attribuer aux agences ISBN au sein du groupe approprié des séquences d'identification d'éditeur et tenir à jour un registre complet et précis des numéros d'identification d'éditeur attribués
- Tenir à jour les ISBN et les métadonnées ISBN associées, via les registres des agences d'enregistrement ISBN
- Élaborer, surveiller et faire appliquer les politiques et les procédures régissant les opérations des agences ISBN et l'enregistrement des ISBN par celles-ci, notamment du point de vue des droits associés à ce processus
- Faciliter l'examen et la résolution des problèmes de double attribution d'un ISBN
- Examiner et arbitrer les décisions prises par les agences d'enregistrement
- Élaborer, tenir à jour et mettre à la disposition du public la documentation concernant l'utilisation du système ISBN
- Mettre en œuvre et entretenir les mécanismes de financement nécessaires aux opérations de l'Agence Internationale de l'ISBN, notamment du point de vue des cotisations des agences d'enregistrement ISBN.

9.3 Agences nationales

L'administration du système ISBN à l'intérieur d'un groupe d'enregistrement incombe à l'agence d'enregistrement de l'ISBN, qui peut opérer à échelon national, régional, linguistique, ou à un autre niveau de responsabilité, selon l'affectation du groupe.

Il peut y avoir plusieurs agences nationales au sein d'un groupe (par exemple le groupe 978-2 a des agences distinctes en France, au Canada francophone, au Luxembourg, en Suisse, etc.).

Les fonctions et responsabilités d'une agence nationale sont les suivantes :

- Veiller à la prestation sans interruption du service
- Notifier l'attribution d'un ISBN ou d'un numéro d'identification d'éditeur ISBN à l'éditeur enregistrant une monographie ou son nom
- Créer, gérer et tenir à jour les registres des ISBN, des métadonnées et des données administratives conformément aux politiques mises en place par l'Agence Internationale de l'ISBN (les tâches impliquant des métadonnées ISBN peuvent être déléguées à une agence bibliographique donnée, à condition que ces spécifications soient respectées)
- Corriger les ISBN et les métadonnées ISBN erronées si la preuve de leur inexactitude est faite
- Mettre les ISBN et les métadonnées associées à la disposition des autres agences d'enregistrement et des utilisateurs du système ISBN conformément aux politiques mises en place par l'Agence Internationale de l'ISBN
- Recueillir et tenir à jour les données statistiques sur les opérations ISBN et en rendre compte à intervalles réguliers (suivant le calendrier prescrit) à l'Agence Internationale de l'ISBN
- Sensibiliser, éduquer et former à l'utilisation du système ISBN conformément aux spécifications de l'édition applicable de la norme ISBN en vigueur à la date considérée
- Suivre les politiques et les procédures ISBN établies par l'Agence Internationale de l'ISBN conformément aux spécifications de l'édition applicable de la norme ISBN en vigueur à la date considérée

9.4 Administration au niveau de l'éditeur

Les éditeurs sont responsables de l'attribution des numéros d'identification de titre aux différents produits qu'ils publient et doivent veiller à la mise en œuvre des dispositions pertinentes.

Sur demande auprès d'une agence d'enregistrement ISBN, ils reçoivent un numéro d'identification d'éditeur, accompagné d'une liste, au format imprimé ou électronique, des ISBN mis à leur disposition à l'intérieur du numéro d'identification d'éditeur qui leur a été attribué. Certaines agences d'enregistrement ISBN facturent ces services.

L'agence d'enregistrement ISBN fixe la séquence de numéros d'identification de titre qui sera mise à la disposition de l'éditeur. La séquence attribuée est fixée suivant la production actuelle et les prévisions futures pour la publication d'ouvrage ; elle est directement fonction du nombre de chiffres que comporte le numéro d'identification attribué à l'éditeur. Ce dernier doit bien s'assurer que l'agence d'enregistrement ISBN a connaissance du nombre de ses ouvrages parus et l'informer de ses nouveautés et des publications à venir, afin qu'elle puisse lui attribuer un identifiant de longueur appropriée.

Les éditeurs doivent fournir à l'agence d'enregistrement ISBN (ou à l'agence bibliographique locale désignée) les métadonnées demandées sur la publication à laquelle l'ISBN est attribué. L'Agence Internationale de l'ISBN, en concertation avec les agences d'enregistrement ISBN, définit les spécifications applicables au type et au format de ces métadonnées.

Des informations complémentaires et des instructions détaillées sur le système ISBN sont disponibles auprès des agences d'enregistrement ISBN appropriées.

10. Les éditeurs qui ne souhaitent pas gérer la numérotation de leurs titres

L'agence de groupe concernée doit contacter les éditeurs ne participant pas au système ISBN et les informer de l'importance et de l'intérêt de l'attribution d'un numéro ISBN aux publications concernées par cette numérotation, en leur donnant tous les détails sur la marche à suivre pour adopter la norme.

Dans le cas des éditeurs occasionnels qui ne sont pas susceptibles de pouvoir eux-mêmes assumer la responsabilité de la numérotation, l'agence de groupe peut attribuer un bloc de numéros à affecter à divers éditeurs et numéroter tous les titres de ce bloc, indépendamment de l'éditeur. Cependant, il est fortement recommandé de n'adopter cette exception à la règle « un numéro d'identification par éditeur/adresse bibliographique » que sous un contrôle strict, du fait des confusions qu'elle peut susciter. Dans ce cas, ni le numéro d'identification de l'éditeur ni les ISBN individuels ne pourront identifier un éditeur donné.

Dans certains pays, l'agence de groupe attribue des ISBN à des dépôts légaux d'ouvrages encore non numérotés. Elle informe ensuite l'éditeur de cette attribution et cette dernière est publiée dans la bibliographie nationale.

11. Utilisations pratiques de l'ISBN

L'ISBN est utilisé dans tous les secteurs du livre.

L'ISBN est utilisé dans les **maisons d'édition** pour :

- Identifier les projets de publication de l'entreprise, depuis la réception du manuscrit de l'auteur jusqu'à l'impression de l'ouvrage final
- Identifier les titres dans les catalogues d'éditeurs et les annonces
- Établir les listes dans les répertoires imprimés ou électroniques ainsi que sur les sites Internet
- Contrôler les stocks
- Gérer les droits d'auteur
- Traiter les commandes
- Effectuer les opérations de comptabilité et de facturation
- Suivre les données sur les ventes
- Produire des statistiques
- Traiter les retours

L'ISBN est utilisé dans les **services bibliographiques, les centres de distribution et chez les grossistes** pour :

- . Constituer les bases de données des livres disponibles et épuisés
- . Générer des produits et des catalogues bibliographiques à partir des bases de données des publications destinées au secteur du livre
- . Gérer les services de commande reposant sur les systèmes de communication électroniques comme l'EDI (échange de données informatisé) ou passant par Internet
- . Contrôler les stocks
- . Suivre les processus logistiques internes
- . Effectuer les opérations de comptabilité et de facturation
- . Produire des données sur les ventes
- . Gérer les retours
- . Produire des listes thématiques et des catalogues

L'ISBN est utilisé dans les **organismes de service centralisé aux bibliothèques** (production d'exemplaires « prêts-à-emprunter ») pour :

- . Effectuer les commandes auprès des éditeurs ou des grossistes
- . Traiter les commandes provenant des bibliothèques
- . Contrôler les stocks
- . Suivre les processus logistiques internes
- . Effectuer les opérations de comptabilité et de facturation
- . Gérer les processus de renouvellement des reliures

L'ISBN est utilisé dans les **librairies** pour :

- . Effectuer les recherches bibliographiques
- . Retrouver les adresses des éditeurs ou des distributeurs
- . Gérer les processus de commande et de réapprovisionnement reposant sur les systèmes de communication électroniques comme l'EDI (échange de données informatisé) ou passant par Internet
- . Gérer les stocks
- . Effectuer les opérations de comptabilité et de facturation au consommateur final
- . Exploiter le système de point de vente électronique (PVE)

L'ISBN est utilisé dans les **bibliothèques** pour :

- . Effectuer des recherches d'informations
- . Passer les commandes
- . Faire des copies de catalogues
- . Établir des statistiques sur les prêts
- . Établir la législation nationale en matière de prêt

- Effectuer les prêts interbibliothèques

12. ISBN et EAN

En 1997, un accord a été conclu entre l'EAN International (EAN), le Uniform Code Council (UCC), l'Agence Internationale de l'ISBN et l'Agence internationale de l'ISMN afin de stimuler la coopération mutuelle. Il donne un statut d'observateur aux représentants respectifs des différentes institutions dans les assemblées générales des autres, suggère les éventuelles consultations et régit la numérotation des livres non imprimés.

Adresse :

EAN International

Blue Tower

Avenue Louise 326 - Bte 10

B-1050 Bruxelles

Belgique

Tél. : (+32 2) 788 78 00

Fax : (+32 2) 788 78 99

E-mail : info@ean-int.org

URL : <http://www.ean-int.org>

Uniform Code Council, Inc.

Princeton Pike Corporate Centre

1009 Lenox Drive, Suite 202

Lawrenceville, NJ 08648

États-Unis

Tél. : (+1 609) 620 0200

Fax : (+1 609) 620 1200

URL : <http://www.uc-council.org>

13. ISBN et autres identifiants

13.1 DOI

L'identifiant d'objet numérique (DOI) est un système de numérotation pour une identification pérenne et un échange transparent de la propriété intellectuelle sur Internet. La Fondation Internationale DOI (<http://www.doi.org>), organisme non lucratif, gère le développement, la politique et les autorisations du système DOI pour les agences d'enregistrement. Les DOIs peuvent être utilisés pour identifier (i.e. nommer) toute représentation de la propriété intellectuelle, dont celles déjà identifiées par un ISBN. Ils peuvent également être utilisés en association avec l'ISBN (en tant que partie de la syntaxe du DOI) pour offrir les fonctions

additionnelles de résolution, de modèles de données et de choix d'éléments, qui procurent la pérennité et l'interopérabilité sémantique. Le DOI est conforme aux exigences fonctionnelles des deux approches génériques concernant le nommage des objets de première classe (first-class objects) sur l'internet : le Nom Uniforme des Ressources (URN) et l'Identifiant Uniforme des Ressources (URI).

La syntaxe du DOI (ANSI/NISO Z39.84-2000, « Syntaxe de l'identifiant d'objet numérique ») possède deux composants : le préfixe et le suffixe qui, ensemble, constituent le DOI. Le préfixe est attribué par une agence d'enregistrement du DOI à un déclarant (un organisme désirant enregistrer des DOIs). Des préfixes multiples désignant des textes imprimés, des journaux, etc. peuvent être attribués à un déclarant. Le déclarant attribue un suffixe unique pour chaque article devant être identifié. La combinaison du préfixe et du suffixe assure le caractère unique dans le système DOI et évite la centralisation de l'attribution des numéros DOI. Il n'existe pas de limite de longueur pour un DOI. Un numéro d'identification d'un système normalisé, comme l'ISBN, peut être intégré au DOI en tant que suffixe. Les modalités de cette intégration devront être agréées par l'agence d'enregistrement ou les agences offrant ce service : l'ISBN recommande que le même article soit caractérisé par les deux systèmes (métadonnées communes) et que la syntaxe mentionne clairement « ISBN ». Le DOI peut alors prendre la forme suivant :

Exemple :

10.nnnn/[ISBN]9782765409120

ou

10.nnnn/9782765409120

où "10" est le numéro attribué au DOI dans le système Handle, "nnnn" est

le numéro du déclarant, et la chaîne après la barre oblique est le suffixe intégrant l'ISBN.

L'agence internationale d'enregistrement du DOI est :

International DOI Foundation

29

Jordan Hill

Oxford OX2 8DP

UK

Tel: (+44) (0)1865 314033

Fax: (+44) (0)1865 314475

E-mail: n.paskin@doi.org

URL: <http://www.doi.org>

13.2 GTIN

Le GTIN (Global Trade Item Number) est un terme générique pour tous les identifiants de produits EAN.UCC, incluant l'EAN13. Chacun de ces identifiants peut être représenté par un numéro à 14 chiffres, justifié à droite et additionné d'un préfixe « 0 » si nécessaire. Il est donc recommandé que les bases de données prévoient l'enregistrement des numéros dans une forme complète à 14 chiffres. Les numéros à 14 chiffres dont le premier chiffre est différent de 0 sont réservés à des conditionnements qui ne sont pas commercialisés dans les commerces de détail (i. e. les palettes ou cartons). Certains distributeurs du marché du livre peuvent, avec

l'accord de leurs partenaires commerciaux, utiliser un premier chiffre différent de 0 pour indiquer la taille du conditionnement (par exemple : 20 exemplaires d'un livre).

Un GTIN à 14 chiffres identifiant un livre commencera toujours par un chiffre différent de 0 et les 13 chiffres suivants correspondront à l'EAN13 (NB : le numéro GTIN à 14 chiffres ne sera jamais représenté dans le code à barres d'un livre).

13.3 Identifiants Internet : URN

Le nom uniforme des ressources (URN) est un système d'identification permanent de l'information. La syntaxe des URN, définie dans la norme internet RFC 2141, est simple :

<URN> ::= "urn:" <NID> ":" <NSS>

où <NID> est l'identifiant d'un espace de nommage, et <NSS> est la partie spécifique de l'espace de nommage. La mention « URN » et l'identifiant de l'espace de nommage sont reconnus indépendamment de la casse des caractères qu'ils contiennent.

La procédure d'enregistrement des noms d'espaces URN a été défini dans le RFC 3406. Un espace de nommage englobant n'importe quel système d'identification déjà existant peut être enregistré pour autant qu'il soit conforme à la syntaxe URN. NID « isbn » a été réservé au système ISBN dans le RFC 3187. Selon cet RFC, tout URN intégrant un ISBN a la syntaxe suivante :

urn:isbn:<NSS>

où la partie spécifique de l'espace de nommage contient l'ISBN dans une forme lisible par machine. Par exemple :

urn:isbn:9782765409120

urn:isbn:2765409129

Toutes les applications qui travailleront avec l'ISBN dans le futur seront capables de considérer l'ISBN dans ses deux formes à 10 et 13 chiffres et de l'identifier en dehors de ses préfixes 978 ou 979, l'ISBN à 10 chiffres et l'ISBN à 13 chiffres peuvent donc partager le même espace de nommage URN.

Intégrer l'ISBN dans les URNs est techniquement aisé et sans coût : les URNs sont gratuits. Les services de résolution, les systèmes liant les URNs aux ressources identifiées ou les enregistrements bibliographiques décrivant ces ressources peuvent s'appuyer sur toutes les technologies Internet existantes ou futures, les URNs étant indépendants de toute technologie. Initialement, la résolution URN sur Internet se référera au système des noms de domaines comme explicité dans les RFC 3401-3405. Chaque espace de nommage aura son propre mécanisme de résolution, qui sera défini dans le RFC traitant de l'enregistrement d'un espace de nommage au sein du système d'identification.

La syntaxe URN a été définie de telle manière que les browsers web puissent les utiliser en lieu et place des URL. Malheureusement, jusqu'à présent, les browsers n'utilisent les URN qu'avec l'assistance de répertoire de correspondances, ce qui réduit l'implémentation des URN à des environnements limités (par exemple : German dissertations) qui peuvent ou non être interopérables entre eux.

Pour plus d'informations :

NID assignments: <http://www.iana.org/assignments/urn-namespaces>

URN clearing house: <http://www.uri.net/>

13.4 ISAN et V-ISAN

L'ISAN (Numéro International Normalisé de l'Audiovisuel) identifie une oeuvre audiovisuelle, c'est à dire toute oeuvre consistant en une séquence d'images animées, sonore ou non, indépendamment du support technique sur lequel cette oeuvre est diffusée. L'ISAN ne s'applique pas aux images fixes, enregistrements sonores ou toute autre forme de contenu sans caractère audiovisuel. L'attribution d'un ISAN ne vaut pas attribution des droits de propriété intellectuelle correspondants. L'ISAN ne constitue en effet pas une preuve sur la titularité des droits de propriété intellectuelle attachés à une oeuvre audiovisuelle. L'ISAN autorise tous les propriétaires de droits (les auteurs, producteurs ou leurs agents) à identifier une oeuvre audiovisuelle quel que soit son support.

Un ISAN consiste en 16 caractères hexadécimaux répartis en deux segments : une racine à 12 caractères suivie par un segment à 4 caractères identifiant les épisodes. Des zéros sont utilisés lorsque l'oeuvre n'est pas un épisode. Le préfixe ISAN et un caractère de contrôle final sont inclus lorsque l'ISAN se présente sous une forme lisible par l'œil humain.

Exemple : ISAN 1881 66C7 3420 6541 9

L'ISAN est une norme internationale (ISO 15706: 2002)

L'agence internationale d'enregistrement de l'ISAN est :

ISAN International Agency

26, rue de Saint Jean

CH-1203 Geneva

Switzerland

Tel: (+41) 22 545 10 00

Fax: (+41) 22 545 10 40

E-mail: info@isan.org

URL: <http://www.isan.org>

Le **V-ISAN** (Numéro International Normalisé de l'Audiovisuel) – Identifiant de version

Un V-ISAN identifie une version spécifique d'une oeuvre audiovisuelle, ou tout autre contenu apparenté à une oeuvre audiovisuelle, de manière pérenne. Un V-ISAN est la résultante de la combinaison d'un Numéro International Normalisé de l'Audiovisuel (ISAN), ainsi que défini dans la norme ISO 15706, et d'un suffixe additif identifiant la version de l'oeuvre audiovisuelle.

Le V-ISAN est utilisé lorsque une identification précise est requise pour une version spécifique d'une oeuvre audiovisuelle ou pour toute autre oeuvre dont le contenu est apparenté à une oeuvre audiovisuelle. Ce besoin peut notamment se faire ressentir dans le cas des applications de distribution, de production et de diffusion d'oeuvres à contenu audiovisuel ainsi que pour les grilles de programmation électroniques.

Un V-ISAN est composé des 16 caractères hexadécimaux du numéro ISAN de l'oeuvre audiovisuelle, suivis par un segment additif de 8 caractères hexadécimaux identifiant la version. Lorsqu'il est présenté dans une forme lisible par l'œil humain, le V-ISAN est préfacé par le label ISAN et des caractères de contrôle sont inclus après le numéro ISAN et après le segment de version.

Exemple : ISAN 1881-66C7-3420-6541-9-9F3A-0245-U

L'attribution d'un V-ISAN ne constitue pas une preuve de la propriété des droits de cette version, ou tout autre contenu apparenté à une œuvre audiovisuelle, ni de l'œuvre audiovisuelle en elle-même.

A l'heure de la publication de cette édition du manuel (janvier 2005), le V-ISAN est en cours de normalisation par le Groupe de Travail 1 ISO TC46/SC9. Soumise au processus d'approbation de l'ISO, la norme sera publiée sous le code ISO 15706-2. Elle sera accompagnée du rapport technique 20925, un guide d'implémentation pour les opérations du système V-ISAN sous le titre provisoire : *Information et documentation - Numéro international normalisé de l'audiovisuel (ISAN) – Guide opérationnel du segment de version (V-ISAN)*.

Le groupe de travail de l'ISO peut être contacté à l'adresse suivante :

ISO/TC 46/SC 9 Secretariat

E-mail: iso.tc46.sc9@lac-bac.gc.ca

URL: <http://www.lac-bac.gc.ca/iso/tc46sc9/wg1/register.htm>

13.5 ISMN

L'ISMN (Numéro International Normalisé de la Musique) identifie toutes les publications musicales imprimées, qu'elles soient destinées à la vente, à la location ou à une diffusion gratuite. Il s'agit d'un code unique d'identification à 10 caractères, le premier caractère étant le « M ». La lettre « M » distingue l'ISMN de l'ISBN ou d'autres identifiants normalisés.

Les autres éléments sont : un préfixe éditeur qui identifie un éditeur de musique particulier, un indicatif de document qui identifie une publication musicale imprimée particulière, et un caractère de contrôle qui est calculé sur un module 10. La lettre « M » compte pour un « 3 ».

L'ISMN est compatible avec le code à barres international EAN à 13 chiffres utilisant le préfixe EAN 979. Pour les codes à barres uniquement, le « M » se voit attribuer la valeur 0.

L'ISMN n'est pas utilisé pour les livres traitant de la musique. Ces derniers, ainsi que les cassettes-audio, les CD et les vidéos sont identifiés par un ISBN.

Les articles spécifiquement identifiés par un ISMN sont : les partitions (orchestrales et vocales), les ensembles de partitions, les anthologies, les microformes, les publications en braille et les publications de musique électronique, ainsi que les livres de chansons (optionnel). Dans certains cas, un livre de chansons, un hymne ou un album contenant du texte ou des illustrations peuvent être considérés comme des publications musicales, un livre « normal », ou les deux. Dans ce cas, un ISMN ainsi qu'un ISBN peuvent être attribués. Ces deux identifiants doivent être imprimés sur la publication et clairement identifiés.

L'ISMN est administré par l'Agence Internationale de l'ISMN :

International ISMN Agency

Staatsbibliothek zu Berlin

Preussischer Kulturbesitz

Potsdamer Strasse 33

32

10785 Berlin, Germany

Tel.: (+49 30) 266-2336, -2496, -2498

Fax: (+49 30) 266-2378

E-mail: ismn@sbb.spk-berlin.de

URL: <http://ismn-international.org>

13.6 ISRC

Le Code International Normalisé des Enregistrements (ISRC) est l'identifiant international normalisé des enregistrements sonores (ISO 3901). Il identifie chaque enregistrement en tant que tel (pas l'article physique), quels que soient le contexte et le support de sa production et de sa diffusion. Un ISRC est composé de 12 caractères et comprend quatre éléments : le code de pays, le code du déclarant, l'année et le code d'enregistrement.

Exemple : ISRC DE P55 97 00001

Le système ISRC est administré par l'IFPI, la Fédération Internationale de l'Industrie Phonographique :

International ISRC Agency

IFPI Secretariat

54 Regent Street

London W1B 5RE

United Kingdom

Tel: +44 (0) 20 7878 7900

Fax: +44 (0) 20 7878 6832

E-mail: isrc@ifpi.org

URL: <http://www.ifpi.org/isrc>

13.7 ISSN

En plus du système de Numérotation Internationale Normalisée du Livre, un système de numérotation pour les ressources continues a été établi et est appelé le Numéro International Normalisé des Publications en série (ISSN), ISO 3297 :1998.

Une ressource continue est une publication publiée durant un délai et en un nombre d'unités non préalablement limités. Ces publications paraissent généralement dans des parutions successives ou complémentaires généralement numérotées ou portant une mention de chronologie. Exemples : les journaux, les revues, les magazines, etc. ainsi que les ressources complémentaires continues comme les publications à feuillets mobiles qui sont continuellement mises à jour et les sites web qui sont également continuellement mis à jour.

L'ISSN est administré par le Centre International de l'ISSN :

ISSN International Centre

20, rue Bachaumont

75002 Paris, FRANCE

Tel: (+33 1) 44 88 22 20

Fax: (+33 1) 40 26 32 43

E-mail: issnic@issn.org

URL: <http://www.issn.org>

Les éditeurs de publications en série doivent demander au Centre International de l'ISSN ou, le cas échéant, à leur Centre national de l'ISSN, l'attribution d'un ISSN pour leurs publications en série.

Certaines publications, comme par exemple les annuaires, les annales, les publications monographiques en série se voient attribuer un ISSN pour le titre de la série (qui restera le même pour l'ensemble des parties ou des différents volumes) ainsi qu'un ISBN pour chaque volume.

Lorsqu'un ISBN et un ISSN sont attribués à une même publication, ils doivent être imprimés sur la publication et clairement identifiés.

13.8 ISTC

L'ISTC (Code International Normalisé des Œuvres Textuelles) est un système de numérotation volontaire pour une identification rationnelle des œuvres textuelles. La norme fait l'objet d'un développement sous l'égide de l'ISO, l'Organisation Internationale de Normalisation, à Genève.

L'ISTC s'applique à toute œuvre textuelle pour laquelle il est prévu de publier une ou plusieurs manifestations. Dans la norme, une « œuvre textuelle » est définie comme un contenu artistique ou intellectuel d'une création distincte et abstraite. Exemples d'œuvres textuelles : un article de journal, un essai, un roman, un scénario ou une nouvelle.

L'ISTC ne s'applique pas aux supports physiques ou aux manifestations d'une œuvre. Les supports physiques (livres imprimés, livres-audio ou la version électronique de ces produits) reçoivent un ISBN.

L'ISTC permet l'identification rationnelle ainsi que l'administration des œuvres textuelles, mais non de leurs publications. Il pourra être associé à des identifiants de produits existants tels que les ISBN, qui identifient les différentes manifestations publiées d'une œuvre textuelle.

Il s'agit d'un numéro « muet » qui n'inclut aucun code et aucun élément significatif. Il n'identifie ni l'auteur, ni le propriétaire de l'œuvre textuelle.

L'ISTC est composé de 16 caractères hexadécimaux dont les numéros 0-9 et les lettres A-F. Il est composé de 4 parties dans l'ordre suivant : le code de l'agence d'enregistrement, l'année, le code de l'œuvre et un caractère de contrôle.

Un consortium constitué de CISAC, Nielsen BookData et R.R. Bowker a été sélectionné pour assumer le rôle d'agence d'enregistrement des ISTC, une fois la norme ISO 21047 approuvée et publiée.

Pour d'autres informations sur l'agence d'enregistrement des ISTC, contactez :

CISAC

20-26 Boulevard du Parc

92200 Neuilly sur Seine

France

Tel.: (+ 33 1) 55 62 08 50

Fax: (+ 33 1) 55 62 08 60

E-mail: cisac@cisac.org

URL: <http://www.cisac.org>

13.9 ISWC

L'ISWC (Code International Normalisé des œuvres musicales) identifie des œuvres musicales en tant que créations intangibles. Il n'est pas utilisé pour identifier des manifestations ou des objets relatifs à l'œuvre musicale. Ces manifestations et ces objets sont soumis à d'autres systèmes d'identification, comme l'ISRC, l'ISMN, l'ISAN et l'ISTC (voir la description de chacun de ces identifiants au chapitre 13).

Exemple : Mozart's *Die Zauberflöte* (*La flûte enchantée*) peut se voir attribuer un ISWC identifiant l'œuvre. Toutes les partitions imprimées recevront un ISMN, les livrets et leurs traductions recevront des ISTC (et des ISBN pour leur publication), une vidéo d'une représentation recevra un ISAN, une série de programmes télévisés recevra un V-ISAN, et un enregistrement sonore de l'opéra recevra un ISRC.

Pour plus d'informations, contactez l'Agence d'enregistrement des ISWC :

CISAC

20-26 Boulevard du Parc

92200 Neuilly sur Seine

France

Tel.: (+ 33 1) 55 62 08 50

Fax: (+ 33 1) 55 62 08 60

E-mail: cisac@cisac.org

URL: <http://www.cisac.org>

14. ONIX

ONIX est la norme internationale dont l'objet est de représenter et de communiquer sous forme électronique l'information sur les entreprises du livre, des publications en séries et des produits électroniques. Il consiste en une spécification de contenu (éléments d'enregistrement de produits, balises, listes de codes) et une DTD XML.

ONIX a été développé et est géré par EDItEUR en collaboration avec Book Industry Communication (BIC) et le Book Industry Study Group (BISG) ainsi que par les groupes d'utilisateurs nationaux des pays dont les secteurs de l'industrie de livre et de la bibliographie ont adopté ONIX. Ces pays sont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Australie, le Canada et la République de Corée.

La Library of Congress a établi une correspondance entre ONIX et le MARC21 et la British Library, entre ONIX et l'Unimarc. ONIX est utilisé par certaines bibliothèques nationales pour la transmission d'informations sur les produits par les éditeurs, pour le précatalogage ou pour améliorer les OPAC.

D'autres informations sur ONIX sont disponibles auprès de l'organisme suivant :

EDItEUR

39-41 North Road

London N7 9DP

UK

Tel: +44 (0)20 7607 0021

Fax: +44 (0)20 7607 0415

E-mail: brian@bic.org.uk

URL: <http://www.editeur.org/>

15. Publications

Répertoire international des ISBN éditeurs (PIID)

Le Répertoire international des ISBN éditeurs (PIID) contient tous les identifiants d'éditeurs déjà attribués. Il est habituellement publié dans une édition imprimée ainsi que dans une édition sur CD-ROM.

Bulletin d'information de l'ISBN

Le *Bulletin d'informations de l'ISBN* communique les minutes de la Réunion Internationale de l'Agence Internationale de l'ISBN.

Foire aux questions sur le nouveau système ISBN

Pourquoi devrais-je utiliser un ISBN ?

Si vous êtes éditeur ou libraire, vous devez utiliser l'ISBN dans votre propre intérêt pour vendre des livres. Si vos livres ne peuvent pas être commandés et distribués grâce à l'ISBN et s'ils ne sont pas répertoriés dans les catalogues de livres disponibles, vos ventes risquent de s'en trouver minimisées. Le public supposera que vos livres n'existent pas et, même s'ils savent qu'ils existent, ils considéreront probablement qu'il est trop difficile de se les procurer facilement.

Suis-je obligé d'utiliser un ISBN ?

Au niveau international, il n'existe aucune obligation légale d'utiliser le système ISBN. De plus, ce dernier n'offre aucune protection légale ou intellectuelle (copyright). Néanmoins, dans certains pays, l'utilisation de l'ISBN est une obligation légale

Les livres doivent-ils comporter un ISBN s'ils ne sont pas destinés à être vendus ?

Il est souhaitable que **tous** les livres soient identifiés par un numéro ISBN.

Un catalogue de vente aux enchères doit-il comporter un ISBN ? Qu'en est-il des catalogues d'exposition ?

Quand un catalogue est publié pour recenser les articles disponibles à l'occasion d'une vente aux enchères, il ne doit pas comporter d'ISBN. Le catalogue est effectivement considéré comme un matériel commercial (même s'il n'inclut pas les prix). Il est en dehors du périmètre d'attribution des ISBN. Par contre, les catalogues qui accompagnent des expositions et fournissent des informations textuelles sur un artiste ou des thèmes particuliers doivent se voir attribuer un ISBN.

Qui attribue les identifiants ISBN des déclarants ?

Seule une agence nommée par l'Agence Internationale de l'ISBN peut attribuer des identifiants d'éditeurs à des éditeurs individuels. Les identifiants d'éditeurs ainsi que les ISBN qui s'y rattachent ne peuvent être vendus ou donnés à un autre éditeur.

Un changement de prix entraîne-t-il l'attribution d'un nouvel ISBN ?

Non.

Un changement de format entraîne-t-il l'attribution d'un nouvel ISBN ?

Oui, un changement de format entraîne l'attribution d'un nouvel ISBN.

Je publie un livre dans une langue étrangère. Doit-il avoir un ISBN du pays dans lequel est parlée cette langue ?

Non. C'est le pays dans lequel l'éditeur est installé qui détermine le numéro d'identification du groupe et non la langue du texte.

Je publie une édition révisée. Doit-elle se voir attribuer un nouvel ISBN ?

Un nouvel ISBN est nécessaire si des modifications (substantielles) ont été apportées au texte. Si la page de titre ou la page de copyright ont fait l'objet de modifications, il convient de mentionner qu'il s'agit d'une édition révisée et d'imprimer le nouvel ISBN à cet endroit.

La réimpression sans modification du texte ou de la reliure entraîne-t-elle l'attribution d'un nouvel ISBN ?

Non. L'ISBN original doit être conservé, à condition que l'éditeur demeure le même.

Je souhaiterais utiliser un nouvel ISBN pour des raisons de marketing. Cela est-il possible ?

Non. Sauf modification du texte, un changement de format ou de reliure ne justifie pas un nouvel ISBN.

Je réimprime un livre avec un changement de prix. Est-il nécessaire que je lui attribue un nouvel ISBN ?

Non. Un changement de prix n'entraîne pas l'attribution d'un nouvel ISBN.

Je coédite un livre avec un autre éditeur. Quel ISBN doit-on attribuer à la publication ?

Dans le cas d'une publication conjointe, les deux éditeurs ont le droit d'indiquer chacun leur propre ISBN sur le livre. L'éditeur auquel se réfère chaque ISBN doit être clairement mentionné. Cependant, si un seul éditeur gère les commandes et la distribution du livre, il est recommandé de ne faire apparaître en 4^e de couverture que le code à barres de cet éditeur.

Est-il possible de réattribuer des ISBN lorsque les livres auxquels ils avaient été attribués sont épuisés ?

Non. Un ISBN identifie de manière définitive un titre donné, ainsi que son édition et sa reliure. Même s'il est épuisé, il pourra encore exister dans certaines librairies et sera certainement toujours répertorié dans certaines bibliothèques.

Comment les ISBN sont-ils attribués aux ouvrages en plusieurs volumes ?

Un ISBN propre doit être attribué à l'ensemble constitué par plusieurs volumes. Si certains des volumes sont vendus séparément, chaque volume doit avoir également son propre ISBN. Même si des ouvrages en plusieurs volumes ne sont pas vendus séparément, il est conseillé d'attribuer un ISBN à chaque volume. Cela facilite la gestion des retours (volumes endommagés) et élimine la possibilité de confusion à l'égard des volumes spécifiques. Chaque volume devrait lister tous les ISBN.

Ces règles s'appliquent également aux packs (i.e. un CD-ROM avec un livret d'accompagnement).

S'il est possible d'acheter un élément séparément, outre l'ISBN du pack complet, chaque élément doit se voir attribuer un ISBN.

Je publie une série de titres. Ai-je besoin d'un ISBN ou d'un ISSN ?

La série doit recevoir un ISSN et les différentes publications recevront chacune leur propre ISBN.

Je réimprime un livre avec un changement de titre. Un nouvel ISBN est-il nécessaire ?

Oui, un nouveau titre entraîne l'attribution d'un nouvel ISBN.

Je reprends une autre maison d'édition qui dispose déjà d'un préfixe éditeur. Dans l'avenir, tous les livres seront publiés sous mon nom. Dois-je rénuméroter tous les titres de la société reprise ?

Lorsque les livres seront réimprimés sous votre nom avec votre propre marque, vous pourrez alors les rénuméroter avec votre propre préfixe d'éditeur.

Quelle est l'information qui doit être intégrée dans la métadonnée <Editeur> ?

Les éditeurs ont la responsabilité d'informer leur agence de groupe, ou l'organisme responsable de la maintenance de l'enregistrement des publications, des ISBN qui vont être attribués aux publications à venir. La donnée <Editeur> fait référence au nom de l'entité associée à la publication de la publication (par exemple : Le Cercle de la Librairie). Il s'agit d'un élément obligatoire dans chaque occurrence du composant <Editeur>. Il est non-répétable. La longueur du champ est variable, avec un maximum conseillé de 100 caractères. Bien que seul le nom de l'éditeur soit inclus dans les métadonnées, il est de la responsabilité de chaque agence de maintenir à jour, dans ses propres enregistrements, les coordonnées des éditeurs ainsi que tout autre détail sur les contacts.

Quelle est l'information qui doit être intégrée dans la métadonnée <Date de publication> ?

Cet élément contient la date de la première parution de la publication dans le pays de la publication (qui est, pour un ISBN donné, distincte de la date de la première publication de l'œuvre). Bien que la date doive être aussi précise que possible, les annonces à paraître peuvent se contenter du mois et de l'année. Pour les listes d'ouvrages disponibles, l'année de publication suffit. Il s'agit d'un élément obligatoire et les formats suivants sont acceptés :

4 chiffres (AAAA)

6 chiffres (AAAAMM)

8 chiffres (AAAAMMJJ)

Si la date est fournie par l'éditeur avant la publication, une date prévisionnelle est donnée, qui sera remplacée par la date de publication effective une fois connue. Toutes les agences locales ne vont pas recevoir de l'information anticipée mais, pour celles qui collectent cette information, cet élément doit être mis à jour au moment de la publication.

Je ne suis pas un éditeur, puis-je obtenir un ISBN ?

Oui. Est considéré comme éditeur tout groupe, organisation, firme ou particulier responsable de la production d'une publication. Normalement, c'est l'organisation ou le particulier qui supporte les frais de publication d'un titre et non l'imprimeur.

Pour rappel, dans certains pays, il existe une législation spécifique à l'édition.

Dans notre pays, le secteur du livre travaille en général sans système informatique. Dois-je avoir des ISBN ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir des ordinateurs pour utiliser l'ISBN. Le numéro à 10 chiffres vous évite, à vous et à d'autres, le laborieux exercice de copie des notices bibliographiques. De plus, si vous désirez exporter vos livres, ils n'auront aucune chance d'être répertoriés dans les catalogues de livres disponibles s'ils ne possèdent pas un ISBN.

Je vends des livres, mais aussi des articles en papier, des jouets et beaucoup d'autres produits. Etant donné que l'ISBN n'identifie que des livres, que puis-je faire pour les autres articles ?

Ces produits peuvent être numérotés avec d'autres systèmes de numérotation, comme par exemple, les numéros d'articles EAN 13. Les équipements de lecture optique modernes lisent et traitent tous les types de code à barres.

L'organisme en charge de l'EAN m'a proposé de devenir membre. Est-ce obligatoire ?

Si vous utilisez exclusivement des codes à barres générés sur base de l'ISBN, il n'est pas nécessaire d'adhérer à cet organisme. Cependant, étant donné que l'EAN et l'UCC fournissent d'autres services liés au commerce comme des numéros d'adresses électroniques (codes de localisation), des formats EDI (échange de données informatisées), etc., il est possible que vous souhaitiez en devenir membre. Prenez contact avec votre organisme en charge de l'EAN pour connaître les services qu'il peut vous fournir.

Que se passe-t-il lorsque tous les numéros liés à mon numéro d'identification d'éditeur sont épuisés ?

Un numéro d'identification d'éditeur supplémentaire peut vous être attribué – qui permettra, si nécessaire, une production plus importante. Ce numéro d'identification d'éditeur est complémentaire à votre numéro précédent. Il ne le remplace pas.

Les différents formats des publications électroniques (i.e. PDF, HTML, etc.) doivent-ils comporter des ISBN différents ?

Les différents formats d'une publication électronique sont considérés comme des éditions différentes et se voient attribuer chacun un ISBN propre.

Les publications à la demande doivent-elles se voir attribuer un ISBN ?

Oui. Si la publication à la demande occupe la place de la version originale et a le même format ; elle peut alors utiliser l'ISBN original. S'il y a eu des changements de contenu ou de format suffisants pour constituer une nouvelle édition, un ISBN différent est alors requis.

Les publications à la demande personnalisées doivent-elles se voir attribuer un ISBN ?

Non. Les publications à faible tirage, comme les publications imprimées à la demande avec un contenu individualisé selon les desideratas du client, ne doivent pas comporter d'ISBN.

L'agence Internationale de l'ISBN détermine-t-elle le prix de vente des ISBN ? Les prix sont-ils identiques partout dans le monde ?

Etant donné qu'elle n'est pas directement responsable de l'attribution des numéros au niveau des agences nationales, l'Agence Internationale de l'ISBN n'est pas responsable du prix de vente des ISBN. Les agences nationales sont donc seules décisionnaires et, en raison de facteurs économiques variables, le prix d'un ISBN varie d'une agence à l'autre. En principe, il serait souhaitable que le prix d'un ISBN soit en accord avec le niveau de vie local.

Que faire si je ne veux qu'un seul ISBN ?

Des ISBN uniques sont attribués dans certains pays (pour les auteurs auto-édités). Dans ce cas, l'identifiant du déclarant couplé à l'identifiant de l'ouvrage n'identifie pas de manière unique un éditeur particulier. Dans d'autres pays, les ISBN peuvent uniquement être obtenus par tranches

de 10 numéros minimum. Veuillez vous référer à l'agence nationale ISBN responsable pour votre zone linguistique, région géographique ou tout autre regroupement.

Il n'existe pas d'agence ISBN dans mon pays. Que dois-je faire ?

L'ISBN est une norme confirmée déjà implémentée dans 160 pays et qui a révolutionné les approches du classement, de l'accessibilité, et de l'usage des données bibliographiques. L'ISBN participe également à l'optimisation de l'efficacité du détaillant et à l'amélioration des processus de distribution. Il vous est conseillé de prendre contact avec le Ministère de la culture ou tout organisme influent sur le marché du livre pour les informer de la nécessité d'introduire le système ISBN dans votre pays. Vous pouvez les encourager à prendre contact avec l'Agence Internationale de l'ISBN pour connaître les requis pour établir une agence. Si cela ne s'avère pas fructueux, une assistance complémentaire peut être obtenue auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN. En attendant que vos publications reçoivent un ISBN et soient distribuées à l'international, vous pouvez prendre contact avec un distributeur basé dans un autre pays qui pourra s'occuper du marketing et de la distribution de vos ouvrages et attribuer des ISBN sous votre responsabilité (voir aussi le chapitre 5.9).

Sera-t-il possible de retrouver mon livre dans des bases de données livres d'autres pays grâce à des moteurs de recherche locaux ? Si non, comment faire ?

Non. Pour que cela soit possible, vous devez contacter l'agence ISBN de chaque pays et vous renseigner sur les formalités de référencement dans leur catalogue national des livres disponibles. Pour cela, il vous faudra parfois trouver un distributeur dans le(s) pays concerné(s) ou y être domicilié. Dans certains cas, le livre devra également être publié dans la langue de ces pays.

La série de questions qui suit concerne les changements dans la structure des ISBN et la révision de la norme.

Pourquoi une nouvelle norme ISBN ?

La principale raison du changement de la numérotation ISBN réside dans la nécessité d'accroître la capacité de numérotation du système. Les récentes évolutions de l'industrie de l'édition, et notamment la multiplication des éditions électroniques, ont abouti à une consommation des numéros disponibles beaucoup plus rapide que ce à quoi on pouvait s'attendre à la fin des années 1960, lors de l'établissement du système de numérotation à 10 chiffres.

En quoi consistent les modifications du système ISBN ?

L'ISBN passe de 10 à 13 chiffres. Il est désormais précédé d'un préfixe à 3 chiffres fourni par l'EAN international. Les préfixes réservés par l'EAN international pour le livre sont le 978 et le 979 mais, dans le futur, il pourrait y en avoir d'autres qui garantiront la capacité du système. Les ISBN comporteront toujours un caractère de contrôle mais l'algorithme permettant de le calculer a changé. Pour connaître le nouvel algorithme, voir le chapitre 4.5.

Pourquoi cette solution et pas une autre ?

La solution d'un ISBN à 13 chiffres est apparue judicieuse, parce que l'ISBN à 10 chiffres avait déjà un équivalent à 13 chiffres correspondant à l'EAN du code à barres.

En outre, cette solution permettait également l'utilisation du nouveau préfixe EAN "979", réservé depuis des années pour un usage futur dédié au commerce du livre.

Pourquoi l'ISBN n'a-t-il pas été modifié pour un numéro « muet » comme l'ISSN ?

Un tel système serait ingérable sans le support d'une base de donnée centrale conséquente pour administrer l'attribution des ISBN et éviter les doublons. Développer cette base de données centrale, même sous la forme d'un réseau distribué, rendrait cette solution plus complexe et plus coûteuse pour les utilisateurs du système ISBN.

Quels sont les impacts de l'évolution vers l'ISBN-13 ?

Toutes les professions qui enregistrent, stockent ou échangent des données ISBN grâce à des systèmes informatiques doivent s'assurer que ces systèmes peuvent s'adapter au format de l'ISBN à 13 chiffres. Les éditeurs, les distributeurs, les détaillants et les bibliothèques sont les principaux utilisateurs affectés par ces changements qui vont toucher les applications logicielles, la gestion informatisée des commandes, l'administration des stocks, les systèmes commerciaux et les systèmes de catalogage.

Extraits du Guide d'implémentation des ISBN à 13 chiffres

Conversion rétrospective

Les éditeurs devront donc recalculer tous leurs ISBN et s'assurer que leurs systèmes seront compatibles avec le nouveau format. Cela inclut les ISBN de tous les titres à paraître, ceux de tous ou la plupart des titres déjà parus et pour lesquels des commandes ou autres demandes de renseignements pourront encore être reçues et les ISBN déjà alloués par les agences et non encore attribués par les éditeurs à une publication.

Des logiciels seront facilement disponibles pour les conversions à petite échelle et les constructeurs de logiciels pourront être amenés à fournir des programmes de conversion à leurs clients. Il se peut que quelques éditeurs, en particulier ceux qui ont en leur possession un grand nombre d'ISBN non encore attribués à des publications, soient tentés de continuer à utiliser des ISBN à 10 chiffres dans leurs systèmes internes ou d'implémenter des modifications autres afin qu'il apparaisse que le numéro a été changé, alors que, en réalité, la structure de l'ISBN est toujours basée sur l'ISBN à 10 chiffres. Cette démarche est à proscrire en raison de l'ambiguïté que cela pourrait créer dès la mise en circulation du préfixe 979. Cela serait particulièrement dangereux pour les utilisateurs qui réduiraient les ISBN dans leurs systèmes internes au numéro d'identification de titre et au chiffre de contrôle, allant jusqu'à omettre le préfixe d'éditeur.

N.B.: Les stocks n'auront pas à être réétiquetés, les codes à barres des ouvrages demeurant correctement lisible lors d'une lecture optique. Aux tirets près, l'ISBN à 13 chiffres correspond au numéro EAN 13 servant à générer le code à barre et figurant actuellement sous celui-ci.

Les libraires devront être aptes à gérer les ISBN à 13 chiffres dès le 1^{er} janvier 2007 et il leur est conseillé de se préparer au plus tôt à cette échéance. Les systèmes utilisés dans la majorité des librairies devraient être capables de gérer les numéros à 13 chiffres étant donné qu'ils sont déjà utilisés dans le système EAN. La possibilité de pouvoir lire et utiliser une structure de numérotation identique pour les livres comme pour les autres produits, et ce sans risque d'ambiguïté, devrait se révéler un avantage considérable. L'administration manuelle des stocks ainsi que d'autres systèmes pourront, eux, nécessiter, des conversions des ISBN de 10 vers 13 chiffres.

Les bibliothèques et leurs systèmes

Les bibliothèques et les constructeurs de systèmes qui utilisent l'ISBN pour les catalogues et pour les banques de données devront pouvoir gérer parallèlement les ISBN existants à 10 chiffres et les nouveaux ISBN à 13 chiffres, et ce dès avant le 1^{er} janvier 2007. Cette gestion double devra être maintenue dans le futur.

La conversion rétrospective des outils et ressources bibliographiques existants n'est pas programmée, mais les formats d'enregistrement doivent être capables de maîtriser les ISBN à 10 et 13 chiffres au plus tôt.

Les bibliothèques pourraient souhaiter indiquer les deux formes d'un même ISBN dès lors qu'elles seront toutes deux présentes sur les publications, ce que les éditeurs appliqueront déjà avant le 1^{er} Janvier 2007. Quand un ordre de transaction avec un partenaire commercial s'appuyera sur un enregistrement bibliographique ne contenant qu'un ISBN à 10 chiffres, l'ISBN devra être converti en ISBN à 13 chiffres dans les références de la transaction.

Des ISBN à 10 chiffres continueront à être présents dans les systèmes des bibliothèques dans le futur. Ces systèmes devront être capables de maîtriser les formes de l'ISBN à 10 et 13 chiffres du contingent préfixé en 978, et cela quels que soient les formes éditées dans les outils bibliographiques.

Cela implique donc des modifications des index et des moteurs de recherche, modifications qui doivent être prêtes le plus tôt possible avant la date butoir du 1^{er} janvier 2007.

Les bibliothèques qui offrent la possibilité de faire des recherches dans les catalogues d'autres bibliothèques ou dans toutes autres sources d'informations à partir de leurs interfaces utilisateurs doivent également considérer l'impact de ces évolutions dans la gestion de l'ISBN à 13 chiffres d'un bout à l'autre de la chaîne. Les systèmes qui récupèrent des données de différentes sources et les dédoublonnent en utilisant les ISBN doivent procéder avec l'éventualité qu'ils récupèrent des enregistrements comprenant différentes formes du même ISBN.

Inversément, les bibliothèques dont les catalogues sont accessibles par une recherche en ligne via des systèmes distants doivent prendre en compte les impacts de ces évolutions sur leurs propres catalogues.

Les bibliothèques doivent donc tenir compte des effets de ces évolutions, non seulement pour leurs systèmes, mais également pour les systèmes distants dans le respect des liens de et vers des services et des ressources fondés sur l'ISBN.

Cela inclut l'enrichissement des catalogues avec des images de couverture, des tables des matières, des résumés et des revues ; l'utilisation de liens vers des sites de vente en ligne, des listes d'ouvrages recommandés, des serveurs connectés, des portails d'information, des environnements d'apprentissage virtuel ; et également l'accès aux e-books via une recherche en plein-texte.

Dans les modules d'administration des systèmes des bibliothèques, les évolutions peuvent impacter la longueur des champs, les routines de validation, l'affichage sur écran et l'impression sur papier. Les systèmes de prêt inter-bibliothèques peuvent s'appuyer sur l'ISBN. Il peut également exister des logiciels qui utilisent l'ISBN pour la confrontation de données ou le dédoublonnage des enregistrements bibliographiques qui sont importés en ligne ou via des batches.

Pour tous les aspects liés aux transactions commerciales, les systèmes des bibliothèques devront être adaptés au format de l'ISBN à 13 chiffres au plus tard dès le 1^{er} janvier 2007. Les bibliothèques et leurs intégrateurs/revendeurs de logiciels doivent se coordonner avec les distributeurs et les partenaires commerciaux concernés pour en établir les méthodes d'implémentation transitoires. Les formats d'échange normés de l'EDI, comme l'EDIFACT, utilisent aussi bien l'ISBN à 10 chiffres que l'EAN, les deux éléments peuvent donc être échangés pendant la période de transition. Il est à noter que ces considérations ne s'appliquent pas uniquement aux livres imprimés, mais également aux e-books et à tous les produits identifiés par un ISBN.

Bien que le code à barres de chaque produit identifié par un ISBN ne subisse aucune modification, les lecteurs de codes à barres, utilisés pour l'encodage de données ou la recherche d'ISBN à 10 chiffres à partir de l'EAN du code à barres, devront être reprogrammés.

L'implémentation des modifications du système ISBN

Le nouveau format induira une révision du manuel d'utilisation de l'ISBN. Il est peu probable que l'on procède à des changements considérables en ce qui concerne les modalités d'attribution d'ISBN aux publications ainsi que les règles d'application de l'ISBN. Il sera cependant remanié pour s'adapter aux nouveaux formats des publications comme, par exemple, la gestion des produits électroniques (e-book). De plus amples informations sur le périmètre d'utilisation de l'ISBN peuvent être obtenues dans le manuel d'utilisation de l'ISBN ou en contactant les agences ISBN.

Echéancier concernant l'utilisation des ISBN à 13 chiffres

La période de transition menant à la conversion des ISBN à 13 chiffres au 1^{er} janvier 2007 s'annonce longue. La vitesse à laquelle le marché va réagir va dépendre des besoins commerciaux de chacun. Quelques organisations implémentant de nouveaux systèmes pourraient être tentées de réagir au plus vite et inciter leurs partenaires commerciaux à adopter les ISBN à 13 chiffres sans attendre. Cela pourrait mener à une réaction en chaîne résultant en l'utilisation des ISBN à 13 chiffres avant 2007.

Les éditeurs, possédant inévitablement des stocks de livres portant l'ISBN à 10 chiffres et disponibles à la vente pour encore de nombreuses années,, pourront penser qu'il est avantageux, avant 2007, de commencer à imprimer l'ISBN à 13 chiffres parallèlement à l'ISBN à 10 chiffres sur les livres en leur possession. Si une telle décision est retenue, il est conseillé de faire apparaître les numéros au verso de la page du titre et sur la 4^{ème} de couverture du livre, si celle-ci ne comporte pas de code à barres, de la manière suivante :

ISBN-13 : 978-2-921548-21-2

ISBN-10 : 2-921548-21-6

Cela permettra l'effacement des ISBN à 10 chiffres sur les nouvelles impressions après 2007, sans ou à peu de frais.

Pour les livres publiés après janvier 2007, le format sera celui adopté dès lors, soit :

ISBN 978-2-921548-21-2

Le code à barres qui se trouve au verso du livre ne changera pas, excepté que le numéro indiqué au long sur les livres publiés après le 1^{er} janvier 2007 devra être modifié en numéro à 13 chiffres avec tirets et précédé des lettres ISBN pour la clarté. Les éditeurs et imprimeurs qui utilisent leur propre logiciel pour la création des codes à barres devront vérifier sa compatibilité avec la nouvelle exigence. Ils devront également s'assurer que les fournisseurs d'épreuves sur film ou de codes à barres électroniques ont également interprété correctement cette donnée.



Exemple d'un code à barres avec un ISBN lisible à 13 chiffres

N.B. : Durant la période précédant 2007, les éditeurs et les imprimeurs pourront continuer à imprimer le code à barres surmonté de la mention de l'ISBN à 10 chiffres sur la quatrième de couverture des ouvrages, même s'ils ont imprimé les ISBN à 10 et 13 chiffres au verso de la page de titre. Les utilisateurs qui voudront déduire les ISBN à 13 chiffres du code à barres et du texte qui y est associé devront se référer à l'énoncé lisible par l'œil humain de l'EAN imprimé sous le code à barres.

Les algorithmes permettant le calcul du chiffre de contrôle (?) ainsi que la segmentation des ISBN seront explicités dans le manuel d'utilisation. Les fichiers de données auxquels il est fait référence dans les algorithmes seront bientôt accessibles en ligne sur le site Web de l'Agence Internationale.

Il est conseillé de prêter une attention particulière aux catalogues et aux fichiers de commande dès lors que les ISBN à 13 chiffres seront utilisés. Il est également conseillé d'imprimer parallèlement les ISBN à 10 et à 13 chiffres sur ces documents pendant la période précédant directement l'implémentation des modifications. Les ISBN tronqués devront être évités afin d'empêcher les malentendus.

Il est probable que certains libraires voudront passer leurs commandes en utilisant l'ISBN à 13 chiffres avant le 1^{er} janvier 2007. Cette décision doit faire l'objet d'un accord entre les partenaires commerciaux. Les éditeurs doivent décider avec leurs constructeurs de logiciels à quel moment ils vont convertir tous leurs ISBN au format à 13 chiffres. Dans tout les cas, il est essentiel qu'ils soient en mesure d'utiliser les ISBN à 13 chiffres après le 1^{er} janvier 2007, ce afin d'éviter toute ambiguïté avec les numéros commençant par 979.

Responsabilités concernant les modifications

Il est conseillé aux organismes de vérifier tous les systèmes en vigueur – manuels ou électroniques – dès que possible, de développer un plan d'action et de prévoir les ressources nécessaires. Il est également conseillé de nommer, au sein de chaque organisme, un directeur exécutif responsable de la surveillance de la transition dans tous les secteurs impliqués par le changement. Ces secteurs englobent avant tous les systèmes informatiques mais d'autres domaines seront également concernés comme les processus éditoriaux, le marketing et les ventes, le design, la production ainsi que les systèmes de royalties et les règlements financiers des maisons d'édition.

Une liste de systèmes potentiellement concernés – mais non exhaustive – suit :

- L'attribution des ISBN
- Les bases de gestion / Fichiers articles
- Les données éditoriales
- Les systèmes de production
- Les systèmes d'alimentation des e-books
- La gestion des commandes et l'administration des stocks

- Les systèmes comptables et financiers
- Les systèmes de droits d'auteurs, contrats et royalties.

Les magasins de vente auront aussi besoin de vérifier :

- Les systèmes de commande
- Le contrôle des stocks
- Les retours
- La gestion des ventes
- Les systèmes comptables et financiers.

Les bibliothèques auront besoin de vérifier :

- Les systèmes d'acquisition et les ordres de transactions avec les partenaires commerciaux
- Les systèmes de catalogage et autres systèmes de saisie de l'information bibliographique
- Les systèmes de prêt inter-bibliothèques
- Les routines d'import d'enregistrements bibliographiques
- Les scanners pour codes à barres
- Les catalogues locaux
- Les portails d'information / les moteurs de recherche (ou méta-recherche)

Communication avec les partenaires commerciaux

Des décisions claires et une communication limpide concernant l'échéancier et les méthodes de l'implémentation sont cruciales pour l'introduction des réformes du système ISBN. Tous les organismes sont encouragés, parallèlement à leurs vérifications en interne, à partager leurs plans d'implémentation et leurs échéanciers avec leurs partenaires commerciaux et à s'assurer que ces partenaires sont aussi en train d'implémenter des mesures similaires.

Autres remarques

En regard de la possibilité future, pour le marché du livre, d'adopter de nouveaux préfixes pour l'ISBN à 13 chiffres, il est probable que le système conserve sa nouvelle structure pour de nombreuses années à venir. Cependant les développeurs doivent prendre en considération des scénarios possibles concernant la longueur des champs :

- Certains organismes expriment un intérêt pour un GTIN (Global Trade Item Number) à 14 chiffres. L'ISBN à 13 chiffres serait préfixé par un chiffre supplémentaire pouvant être utilisé comme un indicateur logistique entre l'industrie et ses partenaires.
- Il se peut que l'utilisation du DOI (Digital Object Identifier) ou de l'URN (Uniform Resource Names) se répande dans certaines parties de la chaîne industrielle. Il s'agit d'identifiants de longueur variable qui peuvent s'adapter aux ISBN.

Le système ISBN, dans son nouveau format, est conçu pour assurer une robustesse et une stabilité à toutes les applications actuellement identifiées. Il est néanmoins conseillé d'entretenir une certaine flexibilité qui pourra s'avérer nécessaire pour répondre aux questions futures pouvant être identifiées au long de la chaîne de gestion.

Questions fréquemment posées

Que deviennent les ISBN qui ont été déjà obtenus par les éditeurs mais qui ne sont toujours pas attribués ?

L'éditeur doit continuer à utiliser ces numéros jusqu'à ce qu'ils soient épuisés. Cependant il doit en convertir le format pour en faire des ISBN à 13 chiffres, préfixés par 978.

Par exemple : ISBN-10 : 2-921548-21-6

Devient

ISBN-13 : 978-2-921548-21-2

Faut-il attribuer de nouveaux ISBN aux titres qui ont été déjà publiés ?

Non. Au 1^{er} janvier 2007, tous les ISBN existants devront avoir été convertis du format à 10 chiffres vers le format à 13 chiffres (préfixé par 978). Cela s'applique à tous les titres, qu'ils soient épuisés ou sont encore disponibles au catalogue des éditeurs. Le numéro ISBN et le code à barres imprimé sur les livres en circulation ne devront pas être modifiés, jusqu'à ce que le livre soit imprimé à nouveau. L'EAN 13 imprimé au-dessous du code à barres de ces livres représente en effet déjà la même séquence de chiffres que le nouvel ISBN 13, aux tirets près.

Un éditeur peut-il réutiliser ses ISBN existants à 10 chiffres en les faisant précéder du préfixe 978 ?

Non. L'ajout du préfixe 978 à un ISBN qui a été déjà utilisé ne génère pas un nouvel ISBN et ne doit donc pas être attribué à une nouvelle publication.

Sera-t-il possible de communiquer avec les partenaires commerciaux utilisant les ISBN à 10 chiffres après le 1^{er} janvier 2007 ?

Après le 1^{er} janvier 2007, l'ISBN sera un numéro à 13 chiffres et tous les systèmes informatiques devront être capables de l'utiliser dans son nouveau format. Les systèmes commerciaux pourraient ne plus prendre en compte les ISBN à 10 chiffres après cette échéance. Néanmoins, pendant la période de transition, les partenaires commerciaux pourront conclure des accords en vue de l'utilisation des deux formats.

Les éditeurs seront-ils obligés d'utiliser les ISBN à 13 chiffres ou peuvent-ils continuer à utiliser les ISBN à 10 chiffres ?

Les éditeurs devront avoir modifié tous leurs systèmes pour s'adapter à l'ISBN à 13 chiffres au plus tard au 1^{er} janvier 2007, et ce afin d'éviter toute ambiguïté lorsque le préfixe 979 sera introduit. Bien que cette échéance laisse encore un peu de temps, les éditeurs sont vivement encouragés à modifier leurs systèmes bien en amont de cette date. Il est essentiel que les systèmes informatiques soient opérationnels en amont de cette date, afin que la communication entre les partenaires commerciaux puisse continuer sans interruption après le 1^{er} janvier 2007.

Si notre société possède encore beaucoup d'ISBN à 10 chiffres, pourquoi devrait-on les convertir en ISBN à 13 chiffres ?

La conversion de votre stock d'ISBN à 10 chiffres non utilisés en ISBN à 13 chiffres facilitera l'intégration de vos données ISBN dans d'autres applications utilisées dans le commerce international.

Actuellement, cette conversion est déjà opérée dès qu'un ISBN à 10 chiffres est transformé en EAN 13 pour permettre l'impression du code barre correspondant sur vos publications.

Pour créer ce code barre, on fait précéder l'ISBN du préfixe 978, et on recalcule le chiffre de contrôle en tenant compte de ces trois premières chiffres dans l'algorithme de calcul.

Les éditeurs peuvent-ils utiliser le préfixe 979 pour faire précéder les ISBN à 10 chiffres qui sont actuellement en leur possession ?

Non. Voir pourquoi à la question suivante.

Notre maison d'édition recevra-t-elle les mêmes préfixes éditeurs dans le format 979 que dans le format 978 ?

Non. C'est très improbable. Une des raisons de la pénurie d'ISBN à 10 chiffres réside dans le fait que les préfixes éditeurs ont été trop généreusement attribués dans le passé. Les éditeurs possèdent ainsi globalement plus de numéros que nécessaire. Les agences ISBN vont s'efforcer, à l'avenir, d'attribuer des séquences de numéros de manière plus parcimonieuse, ce qui impliquera également de nouveaux critères concernant l'attribution des préfixes d'éditeurs.

Doit-on imprimer simultanément l'ISBN à 10 chiffres et l'ISBN à 13 chiffres sur une publication ?

Oui. Pour les livres imprimés après le 1^{er} janvier 2007, seul l'ISBN à 13 chiffres devra être imprimé. Mais dans l'objectif d'anticiper sur les modifications qui seront nécessaires, il est conseillé aux éditeurs d'imprimer simultanément l'ISBN à 10 et l'ISBN à 13 chiffres sur la page de copyright de leurs publications, et ce dès que possible. Le numéro à 10 chiffres pourra alors être facilement effacé lors d'une réimpression intervenant après le 1^{er} janvier 2007.

Avant le 1^{er} janvier 2007, il ne sera pas nécessaire de mentionner l'ISBN à 13 chiffres au-dessus du code à barres. L'EAN Bookland qui se trouve déjà **au-dessous** du code à barres sous forme lisible est en effet déjà le même numéro que l'ISBN 13 (bien que sans tirets). Cependant, pour les titres publiés après le 1^{er} janvier les éditeurs devront imprimer l'ISBN 13 **au-dessus** du code à barres figurant en quatrième de couverture de leurs publications, en respectant la segmentation préconisée.

Guide International pour le Développement des systèmes

Les développeurs de systèmes sont encouragés à prendre en considération ce qui suit lors du développement de logiciels interagissant avec l'ISBN :

ISBN data input – considérations générales

Alors que la norme ISBN définit un numéro unique à 13 chiffres, des manifestations comportant des ISBN à 10 chiffres associés avec un préfixe EAN.UCC en 978 seront encore présents dans les circuits commerciaux pour de nombreuses années à venir. Les développeurs doivent considérer le degré avec lequel les différentes routines vont accepter et convertir les manifestations des ISBN à 10 et 13 chiffres dans les systèmes internes.

Quand un ISBN à 10 chiffres est converti en ISBN à 13 chiffres, le préfixe 978 précède les 9 premiers chiffres de l'ISBN à 10 chiffres et le dernier chiffre, ou caractère de contrôle, est calculé en utilisant le module 10 explicité au point 4.5.

Comme tous les identifiants de produits du système EAN.UCC peuvent être représentés sous une forme à 14 chiffres, il est recommandé que les développeurs de systèmes incorporent la conformité avec le GTIN dans leurs spécifications. Pour plus d'informations sur le GTIN, voyez le point 13.2.

ISBN data input –considerations de validation

Deux niveaux de validation permettent de valider que les données sont effectivement des ISBN :

- La validation du caractère de contrôle (voir le chapitre 4.5)
 - Le processus de validation du caractère de contrôle est une formule mathématique simple qui peut être utilisée pour valider la cohérence de l'ISBN. La validation du caractère de contrôle va permettre d'identifier des erreurs sur les données mais ne va pas confirmer que l'ISBN appartient à un éditeur d'un contingent d'une certaine agence de groupe.
- Groupe d'éditeur et validation de l'éditeur (voir le chapitre 4.6)
 - Ce processus mathématique en deux étapes va permettre de valider que le groupe d'éditeur est défini et que les tranches de l'éditeur, à l'intérieur de ce groupe, sont bien définies par l'Agence Internationale de l'ISBN. Si le groupe d'éditeur ou les tranches du groupe d'éditeur ne sont pas définies, l'ISBN est invalide. Quand le groupe d'éditeurs et les préfixes d'éditeur sont définis, le découpage de l'ISBN en 5 éléments se fait en respect des données liées :
 - le préfixe
 - le numéro d'identification du groupe
 - le numéro d'identification de l'éditeur
 - le numéro d'identification du titre
 - le chiffre de contrôle
 - L'attribution et la définition des tranches de numéros d'identification des éditeurs est un processus continu supervisé par l'Agence Internationale de l'ISBN. Les développeurs de systèmes sont invités à vérifier cette adresse url ([http://
http://isbn-international.org/](http://http://isbn-international.org/)) régulièrement pour obtenir des données à jour concernant la validation et la segmentation des numéros ISBN.

ISBN data output – Considérations générales

Toute transmission d'ISBN après le 1er janvier 2007 doit utiliser l'ISBN dans sa forme à 13 chiffres.